



La solidarité de l'eau en Têt



Contrat de rivière Têt et Bourdigou 2017-2022

Bilan de l'année 1 : juin 2017 – mai 2018



Partenaires techniques et financiers :



SOMMAIRE

VOLET 1 : PRÉSERVER, REDÉVELOPPER LES FONCTIONNALITÉS NATURELLES DES BASSINS VERSANTS.....	3
1.1 OBJECTIF 1B : AMÉLIORER LA DYNAMIQUE FLUVIALE ET LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE.....	3
1.1.1 <i>Rétablir la continuité écologique.....</i>	3
1.1.2 <i>Restaurer la dynamique fluviale de la Têt aval.....</i>	8
1.2 OBJECTIF 1C : PRÉSERVER, VALORISER ET RESTAURER LES MILIEUX NATURELS.....	12
1.3 BILAN DU VOLET 1.....	16
VOLET 2 : AMÉLIORER LA QUALITÉ DES EAUX SUPERFICIELLES.....	16
1.4 OBJECTIF 2A : AMÉLIORER LA QUALITÉ DES EAUX SUPERFICIELLES.....	16
1.5 OBJECTIF 2B : SUIVRE LA QUALITÉ DES EAUX SUPERFICIELLES.....	26
1.6 BILAN DU VOLET 2.....	27
VOLET 3 : AMÉLIORER LA GESTION QUANTITATIVE DES EAUX SUPERFICIELLES.....	29
BILAN DU VOLET 3.....	34
VOLET 4 : ANIMER, FÉDÉRER, COMMUNIQUER, SENSIBILISER.....	37
BILAN GLOBAL.....	42

Volet 1 : préserver, redévelopper les fonctionnalités naturelles des bassins versants

1.1 OBJECTIF 1B : AMÉLIORER LA DYNAMIQUE FLUVIALE ET LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

1.1.1 Rétablir la continuité écologique

1.1.1.1 Rappel des objectifs et actions

Enjeux	Une centaine d'ouvrages entravent plus ou moins la libre circulation des sédiments et des poissons avec comme conséquence un appauvrissement de la qualité des milieux et un déséquilibre fonctionnel des cours d'eau.
Objectifs	Adapter les ouvrages existants pour permettre les circulations, en particulier sur les secteurs du bassin versant où les enjeux morphologiques (incision) et biologiques (existence d'habitats propices à la vie et reproduction) sont importants.
Bilan des actions engagées sur 2015-2017	La Société Hydroélectrique du Midi (SHEM) propriétaire de plusieurs prises d'eau sur la Têt a réalisé les aménagements nécessaires à la montaison et/ou dévalaison des truites sur 3 ouvrages présents sur des cours d'eau classés liste 2 : la Sallitte (ouvrage ROE45793) et la Riberole (ouvrages ROE45969 et ROE45970) PMM a réalisé les études avant projet pour l'aménagement de 2 ouvrages présents sur le tronçon de Têt aval classé en cours d'eau Liste 2 : le passage à gué du palais des expositions et le radier du Pont Joffre
Actions programmées	<i>Cf. fiches actions 1BCB1 à 1BCB4 dans le recueil</i> Travaux sur les ouvrages placés sur des masses d'eau amont classées en cours d'eau Liste 2 : - 4 prises d'eau (Carança, Paillat, Thuès Fontpédrouse, Thuès Olette) – SHEM - 2 ouvrages dans la traversée de Perpignan (passage à gué du palais des Expositions, radier du pont Joffre) – PMM Travaux sur des ouvrages Liste 1 : - Seuil de Millas, ancien ouvrage Grenelle – Direction des Routes du Sud Ouest - Passage à gué de Pézilla, placé sur la ZAP Anguille – CD66 Études sur le seuil RFF (non ROE) actuellement Liste 1 et placé sur la ZAP Anguille Études sur 3 seuils en Liste 2 à l'amont de Vinça : Canal de Soulane ROE46354, prise d'eau agricole Thuès Carança ROE49903, Canal LLar et Canaveilles ROE46353 Animation d'un groupe de travail pour favoriser l'émergence de nouveaux projets en lien avec la continuité biologique et des outils de communication. Structures à associer notamment : la FDPPMA et l'association MRM (migrateur Rhône méditerranée)

1.1.1.2 Avancement technique

Restauration de la continuité écologique		
Passage à gué du palais des expositions (liste 2) Radier du pont Joffre (liste 2)	PMM	PROJET AU STADE AVP – retard par rapport au prévisionnel Pour rappel, l'enjeu est de parvenir à concilier ces deux projets de continuité écologique avec celui du réaménagement des berges (Projet Es Têt consistant à aménager une voie de circulation douce de l'embouchure à Saint-Feliu-d'Amont pour favoriser la réappropriation du fleuve par ses habitants). Le 1^{er} AVP, bien que satisfaisant l'enjeu de continuité, n'a pas été jugé conforme à l'esprit paysager du projet Es Têt. La collectivité a donc mandaté un nouveau groupement pour disposer de nouvelles études AVP et PRO pour les deux obstacles. Le dépôt d'un dossier d'autorisation Loi sur l'eau devait intervenir à l'été 2017 pour respecter les délais réglementaires et les engagements auprès de l'Agence de l'eau (financement à 80% dans le cadre de l'accord cadre PMM-AERMC repris dans le contrat de rivière), mais des sondages géotechniques supplémentaires étaient nécessaires pour confirmer les hypothèses d'aménagement de la berge en rive gauche et le niveau de protection adéquat de la digue. Le Comité de Pilotage s'est réuni début juillet 2018 dans l'optique de valider l'AVP. La solution retenue par le groupement et PMM au niveau du radier du Pont Joffre et la berge en aval (échancrure centrale du radier + consolidation de la berge, en rive droite entre le pont Joffre et le passage à gué) pose encore question. Pour l'AFB et l'AERMC, l'aménagement en dur (enrochements liaisonnés et végétalisés sous forme d'épis) de la berge en rive gauche tel que proposé dans ce nouvel AVP n'est pas satisfaisant car il vient contraindre la mobilité du fleuve. Par ailleurs, l'aménagement pour la continuité en tant que tel (échancrure unique et par escaliers) demande une expertise complémentaire pour vérifier sa fonctionnalité vis-à-vis des espèces cibles et pour différentes situations hydrologiques. Une réunion Services de l'État (DDTM Risques/AFB) et PMM doit avoir lieu prochainement pour faire avancer le dossier.
		PROJET AU STADE TRAVAUX Contenu des travaux : Aménagement de la marche par enrochement sur toute la longueur + création de rampe à anguilles sur les berges (échancrures) + confortement de l'ouvrage Échancrures dimensionnées pour le passage de l'anguille en période de basses eaux tout en limitant l'abaissement de la ligne d'eau (prise d'eau canal Corneilla). Octobre 2017 : visite de terrain DIRSO / élus de la Commune / ASA Canal de Corneilla pour préciser le calendrier, identifier les accès chantier. mi-octobre 2017 : Dossier loi sur l'eau déposée à la DDTM. décembre 2017 : validation de la demande de financement par l'Agence de l'eau. financement à 80% sur des travaux estimés à 250 000€ HT mai 2018 : attribution du marché de travaux pour 65 000€HT (avec pêche de sauvegarde et frais de géomètre Travaux : démarrés le 25 juillet 2018. Durée : 3 mois <i>Cotech du 6 sept 2018 : Rémy Arsenio de l'AFB signale des difficultés dans la réalisation des travaux (problème sur les diamètres des blocs, la rugosité de la rampe en béton...). La DIRSO n'écartera pas une reprise complète à l'été 2019.</i>
Seuil de Millas (Liste 1 et ZAP Anguille)	DIRSO	

Passage à gué de Pézilla	CD66	PROJET AU STADE AVP-MAITRISE D'ŒUVRE
		Études préalables terminées en avril 2018. AVP : réaménagement d'une travée du PG (déconstruction/reconstruction) sur 3 cadres avec abaissement du radier et mise en place d'un revêtement rugueux (tapis+macroplots). Aménagement toutes espèces. Travaux estimés à 200 000€ HT. Une étude géotechnique complémentaire est nécessaire pour connaître la profondeur des marnes et valider la cote d'abaissement du radier (risque d'érosion régressive et d'affouillement de l'ouvrage en aval notamment). La solution d'aménagement devra peut-être évoluer pour être une combinaison de celles étudiées (bassins successifs, rampe). A venir : marché de maîtrise d'œuvre et de travaux, comprenant une expertise sur l'AVP et l'étude géotechnique. Travaux programmés pour été 2020 (procédure d'autorisation loi sur l'eau avec enquête publique).
Prise d'eau Carança	SHEM	PROJET EN STAND BY – retard par rapport au prévisionnel
		La suspension du projet tient à des questions financières. A ce jour il n'y a pas de visibilité sur une date de reprise de l'opération.
Prise d'eau Thuès Fontpédrouse	SHEM	PROJET REPORTE – retard par rapport au prévisionnel
		Équipement pour la dévalaison de la truite. Le retard pris tient à une sous estimation du coût de la réalisation dans l'AVP : les réponses à l'appel d'offre ont été beaucoup plus élevées qu'attendu (en moyenne de 350K€ contre 260K€ HT). Un candidat a proposé une variante technique à 264K€. Il est nécessaire de consulter les services (État, AERMC) pour faire valider cette nouvelle proposition technique. Dans le meilleur des cas, les travaux débuteraient début 2019. La SHEM a déjà inscrit à son budget pour la fin d'année 2018 les équipements nécessaires à l'aménagement de la prise d'eau pour la continuité (grilles, vannes). NB1 : le renouvellement de la concession hydro-électrique interviendra en 2020. La SHEM sera mise en concurrence avec d'autres exploitants potentiels. Cotech 6/09/18 : - L'AFB et la DREAL ont indiqué à la SHEM de solliciter sans tarder les services de l'État pour une demande de report de 5 ans sur la réalisation d'un aménagement permettant la continuité au niveau des prises d'eau Carança et Thuès Fontpédrouse (date limite figurant dans l'arrêté initial : 12/09/18) - Agnès Paillet de la Région indique que le projet de la SHEM est potentiellement éligible à un financement complémentaire de l'ordre de 20% à condition de mettre en avant l'effet de l'aménagement sur le transit sédimentaire.

A noter :

La SHEM apporte son retour d'expérience sur l'aménagement des prises d'eau pour la continuité piscicole sur des usines existantes. Les solutions ne sont pas entièrement satisfaisantes. Les vannes qui sont ajoutées ne sont jamais à 100% étanches, ce qui a deux impacts :

- Une perte d'exploitation pour l'hydraulicien
- Une continuité difficile à assurer pour les poissons en situation d'arrêt d'exploitation, puisque les fuites occasionnées par la vanne créent un manque d'eau dans la passe à poisson.

1.1.1.3 Avancement financier

La progression annuelle des actions de restauration de la continuité écologique sont en deçà du prévisionnel : 41% des montants engagés. Le retard pris sur l'année écoulée se ressent sur la progression pluriannuelle des investissements : 34% de réalisation par rapport au prévisionnel.

Comme précisé dans le bilan technique des opérations ci-avant, le faible avancement financier est à lier au retard pris dans la majorité des projets. Seul le projet de la DIRSO au seuil de Millas suit le calendrier initial. Rappelons que ces projets sont complexes par :

- Leurs impacts possibles sur des usages socio-économiques : irrigation, transport, protection contre les inondations ; et sur le milieu : perturbation de l'hydrologie et des habitats à proximité. En étant à la croisée des enjeux, ces projets font classiquement l'objet de plusieurs aller-retours entre le maître d'ouvrage et les services instructeurs des procédures réglementaires, afin de trouver une solution qui intègre les différents enjeux en place.
- La difficulté de les valoriser auprès de la population. L'intérêt de leur réalisation n'est pas directement perceptible, à la différence d'une infrastructure. Il faut parvenir à faire ressortir la valeur ajoutée de ces travaux, que les élus se l'approprient et qu'il y ait un fort relais de communication auprès du grand public.

1.1.1.4 Suivi des indicateurs techniques

Il n'y a pas d'évolution des indicateurs qualitatifs :

- richesse spécifique en poissons par rapport aux suivis précédents
- présence de l'espèce piscicole cible visée par l'aménagement
- population des espèces cibles par rapport aux suivis précédents
- diversité granulométrique sur un transect invariable à l'amont et à l'aval de l'aménagement

L'indicateur quantitatif, portant sur l'évolution globale de l'état des opérations (des études à la réception des travaux), passe de 36% à 50%.

Maitrise d'ouvrage	Opération	Déjà inscrit dans un dispositif contractuel ?	Engagé année 1 S2 2017 - S1 2018	restant à engager	Avancement	financement AERMC conventionné	Commentaires
PMM	Passage à gué du palais des expositions et radier du pont Joffre	Accord cadre PMM-AERMC	1 201 920	952 920	56%	non connu	Projet en phase AVP-PRO. La maîtrise d'œuvre démarrera après feu vert AFB et AERMC sur la solution technique (anticipation autorisation environnementale). Le projet a été réévalué depuis le démarrage du contrat : il est passé de 1 350 000€ HT à 1 905 840€ HT
DIRSO	Seuil de Millas : Travaux		62 536	-	100%	200 000€ (travaux initialement estimé à 250 000€)	Projet en phase travaux (coûts moindres que ceux estimés dans l'AVP). Difficultés dans la réalisation. Possible reprise complète des travaux été 2019.
CD66	Passage à gué de Pézilla MOE + travaux	Accord cadre CD66-AERMC	24 000	226 000	10%	non connu	Projet en phase AVP-PRO. Étude géotechnique complémentaire nécessaire pour conforter l'AVP
SHEM	Ouvrage Carança - travaux		-	539 865		-	Projet suspendu
SHEM	Ouvrage Paillat - travaux		-			-	projet prévu en 2020
SHEM	Ouvrage Thuès Fontpédrouse - travaux		-	259 305		-	Travaux reportés
SHEM	Ouvrage Thuès Olette - travaux		-			-	projet prévu en 2019
	BILAN PLURIANNUEL REACTUALISE			1 978 090	39%		
	BILAN ANNUEL *sur la base d'un prévisionnel de 2 099 170€ HT		1 288 456		61%*		

Figure 1 : Bilan annuel et pluriannuel des actions de restauration de la continuité écologique. En €HT

1.1.2 Restaurer la dynamique fluviale de la Têt aval

1.1.2.1 Rappel des objectifs et actions

La prise en compte des enjeux de dynamique fluviale et de continuité écologique est primordiale car elle conditionne le bon état des milieux aquatiques. Les mouvements de l'eau et des sédiments sont les moteurs de l'hydrosystème. Leur préservation est la base de la constitution de boisements naturels et diversifiés, de niveaux écologiques élevés et d'une qualité paysagère naturelle. Les liens entre morphologie, dynamique fluviale et gestion des boisements sont donc très étroits.

Les intérêts vont au-delà du seul cours d'eau. Ils concernent aussi les nappes (l'incision modifiant potentiellement les communications entre le niveau superficiel et souterrain), le littoral dont l'érosion constatée au moins depuis les 10 dernières années souligne le besoin en sédiments sableux. L'articulation entre ces différentes synergies sera donc à maintenir pour assurer la continuité entre les problématiques continentales et littorales. Enfin, le volet "aléas" maritimes et actions portant sur le littoral sera également ajusté à la lumière de la révision des PPR littoraux (actions du PAPI) et de la mise en œuvre de la SLGRI et du PAPI 3^{ème} génération.

Enjeux	Entre Néfiaich et l'A9 la Têt est en situation de déséquilibre : le lit est incisé faute de matelas alluvial présent. Les conséquences sont multiples : bouleversement du style fluvial, perte de réserves en eau, risques de dégradation de la ressource en eau (AEP), perte de biodiversité, risque accru de déstabilisation des ouvrages construits en travers ou le long du cours d'eau (digues, seuils, ponts), disparition des forêts alluviales, diminution de capacité auto-épuration du cours d'eau, réchauffement des eaux, etc.
Objectifs	Stopper le phénomène d'incision en activant une série de leviers : - recharger en sédiments - stabiliser le fond du lit - autoriser l'érosion latérale - adapter les pratiques d'entretien de la végétation ligneuse (cf. objectif 1C) - étudier la possibilité de reconstituer des crues moyennes morphogènes - Redonner un espace de mobilité au cours d'eau.
Bilan des actions engagées sur 2015-2017	Le CD66 a expérimenté en 2014, 2015 et 2016 la réinjection de matériaux en aval du barrage de Vinça. Le résultat est positif et a tout intérêt à s'inscrire dans la durée, en synergie avec le projet de restauration morphologique plus en aval. Le SMBVT a démarré une étude de suivi de la topographie du lit de la Têt aval (secteurs incisés) avec l'acquisition de nouvelles données du profil en long et en travers. Cette action de surveillance va permettre de qualifier et de suivre l'évolution du phénomène d'enfoncement.
Actions programmées	<i>Cf. fiches actions 1BMO1 à 1BMO3 dans le recueil</i> Réinjection sédimentaire en aval de Vinça : définition puis mise en œuvre d'un protocole pour 4 ans – CD66 Suivi topographique : poursuite de l'acquisition de données et interprétation - SMBVT Stabilisation du fond du lit puis recharge sédimentaire par érosion latérale (demande du Comité d'agrément): - Étude de la restauration du lit de la Têt aval sur un tronçon de 11km, puis définition d'un projet pilote sur 1km - SMBVT - Étude des possibilités de recharge sédimentaire par érosion latérale des berges - SMBVT Animation d'un comité technique pour mutualiser connaissances et expériences, se concerter, assurer la coordination des actions et favoriser leur avancement

1.1.2.2 Avancement technique

Restauration de la dynamique sédimentaire		
Mise en œuvre d'un plan de réinjection des matériaux à l'aval du barrage de Vinça	CD66	PROJET EN COURS DE REALISATION CAMPAGNE 2017 REALISEE CAMPAGNE 2018 A VENIR Pour mémoire, l'étude ISL de 2011 a évalué l'influence du barrage sur le transit sédimentaire. Le barrage bloque en moyenne 6000t/an de matériaux (soit 150 000t entre 1978 et 2003- à titre de comparaison l'étude CCEau de 2015 a estimé une extraction de 3 millions de tonnes sur la même période pour l'urbanisation de la plaine du Roussillon). Le plan de gestion issu de l'étude ISL préconise une recharge sédimentaire de 4500t/an en aval (6 points) pour rendre l'ouvrage transparent. Le plan de réinjection pluriannuel 2017-2020 correspondant a été lancé par le CD66. Le plan prévoit une intervention sur 2 sites par an avec roulement sur 6 sites. Pour des questions d'accès et de coûts d'acheminement, il est prévu sur les sites 1 à 3 d'injecter des sédiments issus du barrage et pour les sites 4 à 6 alimentation par carrière. --- Campagne 2017-novembre : réinjection de 2000t sur le site 4 (aval du seuil dit de Sant Climent de la Reglella ROE 45597 et code MRM S18) et sur le site 2 (aval du pont Ille-sur-Têt prise d'eau du Canal de Reglella). Tous les matériaux provenaient de la carrière de Nefiach (proche du site 4). Matériaux injectés : galets de 2 à 10cm (largeur) propres, peu de fines. Débit de 8m³/s au moment de la réinjection bonne dilution peu d'impact en terme de mise en suspension. En février 2018, le suivi faisait état d'un seul coup d'eau (60 à 80m³/s sur une demi-journée) depuis la réinjection qui n'a pas repris tous les matériaux. protocole de suivi démarrera en 2018. pas le budget pour recruter un prestataire en 2017. Préparation de la campagne 2018 : Depuis 4 ans il n'y quasiment pas de matériaux récupérés au niveau du barrage car pas l'hydrologie en amont permettant des apports. Étant donnée cette situation, le comité de suivi a jugé plus pertinent de ré-adapter le programme de réinjection et de retenir pour 2018 des sites placés plus près de la carrière. Cette décision permet d'optimiser le budget prévisionnel tout en restant conforme aux préconisations du plan de gestion. → réinjection à l'automne 2018 sur les sites 4 et 5 (Passage à gué de Nefiach). Protocole de suivi de la réinjection 2018-2020 (3ans) : le cahier des charges est en cours de finalisation. L'objectif est d'attribuer le marché à l'automne 2018 avant la campagne de réinjection. En complément du suivi photo annuel et de la description de l'évolution du lit sur chaque site, cette prestation comprend le suivi sur une station représentative avec analyse de la granulo, des faciès d'écoulement selon le protocole CARHYCE, ainsi que de la bio et de la thermie. Suite du plan de réinjection : dépôt en juin 2018 d'une demande de financement AERMC pour la période 2018-2020, soit 2 réinjections par an.
Suivi de la topographie du fond du lit sur le secteur incisé – Année 1	SMBVT	ACQUISITION 2017 LIVREE PROCHAINE CAMPAGNE PREVUE EN 2020 La campagne de 2017 s'est centrée sur une acquisition de données LIDAR sur le tronçon de la Têt incisé (base ULM à Saint Feliu d'Amont - pont SNCF) soit une dizaine de kilomètres et sur l'emprise du lit majeur. Une résolution de 1x1m a été retenue pour la génération des différents livrables (localement, en fond de lit, densité de point supérieure <0.50x0.50m) qui seront exploités notamment par les études visant à restaurer un matelas alluvial dans les zones les plus incisées (action détaillée ci-après). Un complément d'acquisition a été réalisé sur le passage à gué de Nefiach pour

		suivi de l'évolution du lit après mise en place d'une passe à poissons en 2016. Afin de tester la robustesse de cette campagne d'acquisition réalisée avec de nouvelles technologies (photogrammétrie par combinaison d'acquisitions par drone et mobile mapping), les profils en travers ont été comparés avec ceux issus de la campagne topographique réalisée par la DDTM en 2012. La base de données du suivi du profil en long de la Têt aval a également été complétée partiellement par les données 2017 (linéaire plus court) pour surveiller l'évolution du phénomène d'incision. La prochaine campagne topographique du SMBVT pour suivi du profil en long aura lieu en 2020 sur la Têt du barrage de Vinça à la mer (suivi sexennal tel que défini dans le contrat de rivière).
Restauration hydromorphologique de la Têt aval - AVP sur le linéaire, PRO sur site pilote	SMBVT	PROJET AU STADE DEMARRAGE ETUDES Dépôt d'un premier dossier de demande de subvention en novembre 2017. Entre novembre 2017 et mai 2018 : rédaction du cahier des charges et réunions du comité technique pour enrichir et valider son contenu. Consultation des bureaux d'études en juin 2018. Le démarrage des études devrait intervenir fin 2018.



Réinjection sédimentaire à l'aval du seuil de la Reglella – CD66



Illustration sur plan orthophoto de l'acquisition des données topographiques du fond du lit de la Têt entre Saint Feliu d'Avall et Perpignan - SMBVT

A retenir :

Notons que le programme annuel de réinjection sédimentaire venant compenser l'impact du barrage de Vinça sur le transport solide, opération portée par le CD66 (propriétaire et gestionnaire du barrage), sera à termes à articuler avec la réalisation des travaux de restauration du lit (secteur incisé) et d'entretien de la végétation (cf. partie suivante) qui démarreront progressivement en 2nde partie du contrat.

1.1.2.3 Avancement financier

La progression des actions sur la restauration de l'hydromorphologie de la Têt aval est plutôt modérée pour cette 1^{ère} année de contrat. Elle devrait être plus marquée sur les 2^{ème} et 3^{ème} années du contrat, étant donné que les opérations viennent d'être attribuées à un prestataire.

Opération	Maitre d'ouvrage	Déjà inscrit dans un dispositif contractuel ?	Engagé année 1 S2 2017 - S1 2018 €HT	Restant à engager €HT	Avancement	Financement AERMC conventionné	
Mise en œuvre d'un plan de réinjection des matériaux à l'aval du barrage de Vinça	CD66	Accord cadre CD66-AERMC	76 400	131 667	38%	38 400	La campagne 2017 a été réalisée à titre expérimental. Le plan de réinjection concernera les campagnes 2018, 2019 et 2020. L'opération comprend un protocole de suivi de la réinjection qui devrait courir sur la même période
Mise en œuvre d'un suivi topographique de surveillance des phénomènes d'incision du lit de la Têt aval en vue de restaurer un profil d'équilibre	SMBVT		-	40 000	-	-	L'acquisition 2017 a été engagée financièrement avant le démarrage du contrat de rivière. Elle a été livrée en 2018. La prochaine acquisition est prévue en 2020.
Étude type AVP sur le linéaire incisé et définition d'un projet pilote de restauration du lit de la Têt type PRO Étude recharge latérale et définition type PRO sur un à deux sites	SMBVT			210 000	-	168 000	Démarrage des études fin 2018 pour une durée de 12 à 15 mois.
BILAN PLURIANNUEL REACTUALISE				381 667	17%	206 400	
BILAN ANNUEL *sur la base d'un prévisionnel de 293 000 € HT			76 400		26,1%*		

Figure 2 : Bilan annuel et pluriannuel des actions de restauration de l'hydromorphologie de la Têt. En €HT

1.1.2.4 Suivi des indicateurs techniques

Seuls les indicateurs quantitatifs ont évolué sur cette première année du contrat :

- Réalisation globale des projets : de 12,5% à 31,3%
- Volume total de matériaux réinjectés : +2000t, soit une progression de 12,5% par rapport au 16000t prévues sur 2017-2021

1.2 OBJECTIF 1C : PRÉSERVER, VALORISER ET RESTAURER LES MILIEUX NATURELS

1.2.1.1 Rappel des objectifs et actions

Enjeux	Le bassin versant présente : - un déficit d'entretien des berges et du lit (amont du bassin versant), ou des pratiques non coordonnées et pas toujours adaptées aux enjeux en présence (aval du bassin versant) alors même que la gestion de la ripisylve concentre des enjeux hydrauliques, hydromorphologiques et écologiques. - des espèces invasives en développement qui menacent l'équilibre écologique des milieux - de nombreuses zones humides dont l'approche de gestion mérite d'intégrer l'ensemble des fonctionnalités de ces milieux et les services écosystémiques qu'ils assurent
Objectifs	Mettre en place une gestion des milieux et des projets de restauration pour les plus dégradés. Assurer une maîtrise d'ouvrage cohérente sur les milieux aquatiques. Adapter les interventions aux enjeux en place.
Bilan des actions engagées sur 2015-2017	Berges et lit : concertation sur les enjeux et modalités de restauration et d'entretien de ces milieux dans le contexte futur de la GeMAPI (cf. objectif A4) - SMBVT Invasives : chantiers annuels d'élimination réalisés sur l'amont - PNR Zones humides : Élaboration d'un programme d'action concerté sur les zones humides des Bouillouses - PNR

Actions programmées	<i>Cf. fiches actions 1CRI1, 1CIN1, 1CZH1, 1CZH2, 1CZH3 dans le recueil</i> Berges et lit : Mettre en œuvre un plan de restauration et d'entretien de la végétation de la Têt et de ses affluents comprenant la gestion des invasives, et en interaction avec le projet de restauration morphologique visant à stopper l'incision de la Têt aval – SMBVT Ce programme de travaux sera appuyé par une communication spécifique auprès des riverains expliquant les bonnes pratiques, car il est important que les actions menées par la collectivité et celles menées individuellement par les riverains soient cohérentes entre elles. Invasives : Mettre en œuvre s'il y a lieu des campagnes spécifiques d'élimination des espèces au stade 2 d'invasion – SMBVT et PNR Communiquer et former localement Surveiller le réseau pour identifier tout nouveau développement Zones humides : - Mise en œuvre du programme d'action concerté sur les zones humides des Bouillouses (demande du Comité d'agrément) - Élaboration puis mise en œuvre : - o d'une stratégie globale de gestion des zones humides du bassin versant – SMBVT - o d'un programme d'action pour l'estuaire du Bourdigou - PMM
----------------------------	--

1.2.1.2 Avancement technique

Restauration, préservation et valorisation des milieux aquatiques		
Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de restauration et d'entretien de la végétation rivulaire	SMBVT si Gémapien	PROJET NON DEMARRE - REPORTE Le report de cette action vient du retard pris au niveau décisionnel dans la déclinaison locale du démarrage de la GeMAPI. Les EPCI du périmètre du bassin versant n'ont pas encore transférer leur compétence GeMAPI au SMBVT. Les statuts du Syndicat sur la période juin 2017-mai 2018 ne lui ont pas permis d'intervenir dans la rivière ni d'anticiper cette action faute d'élément pour constituer un budget estimatif. Les nouveaux statuts du SMBVT intégrant la compétence GeMAPI ont été proposés aux EPCI, au comité syndical ainsi qu'au Préfet en juin 2018. L'approbation de nouveaux statuts devrait être effective au 1^{er} janvier 2019. Le transfert de compétence impliquera de nouvelles responsabilités pour le SMBVT et donc la nécessité de renforcer l'équipe technique avec l'embauche d'un technicien rivière pour piloter les travaux de restauration et d'entretien de la végétation rivulaire. Après actualisation de la programmation de façon à actualiser les priorités d'intervention et l'enveloppe financière finalement constituée pour cette mission, le technicien de rivière aura pour mission, avec l'appui de la chargée de mission milieux aquatiques, de mener à bien une procédure de Déclaration d'Intérêt Général (impliquant une enquête publique) qui est préalable à toute action en domaine non domanial. Cela implique nécessairement un report de la mise en œuvre du programme de restauration et d'entretien de la végétation probablement à l'année 2020. D'un point de vue gouvernance, la question de l'intervention du syndicat sur le périmètre des ASCO de berges sur la Têt aval (entretien des atterrissements) reste posée. L'étude de la DDTM sur la structuration des ASP démarrée début 2018 devrait apporter des éléments au comité syndical pour délibérer sur un positionnement à adopter sur ce périmètre.

Campagnes d'élimination des EEE	SMBVT si gémapien, PNR, PMM	PAS D'OPPORTUNITE D'ACTION
		Aucune action n'a été réalisée sur la période juin 2017-mai 2018. Nb : Une campagne expérimentale d'élimination du Buddleia sur la Rotja est programmée par le PNR à l'automne 2018. L'enjeu de cette opération n'est pas tant d'endiguer l'expansion du Buddleia (stade invasif trop avancé sur la Rotja) que de permettre une réappropriation des berges du cours d'eau par la population locale et les pêcheurs, et de réenclencher une dynamique de restauration de la ripisylve sur ce cours d'eau. <i>Cotech du 6/09/18 : Antoine Segalen précise que le PNR Pyrénées catalanes a par ailleurs démarré en 2018 un projet en faveur de la Loutre (appel à projet Biodiversité Agence de l'eau). Dans ce cadre, le PNR organise en partenariat avec la FDPPMA66 une action de lutte contre le vison d'Amérique qui est une espèce invasive compétitrice pour la ressource : observations cartographiées, pose de piège. L'objectif est d'enrayer la dynamique du vison vers l'amont des bassins versants. Pour Lionel Courmont du CEN, cette lutte questionne car elle est très chère. D'autres combats sont peut-être à mener pour répondre aux mêmes objectifs durablement, comme modifier les pratiques d'entretien. La présence d'espèces invasives est symptomatique d'autres problèmes : des milieux perturbés où elles deviennent rapidement dominantes par rapport aux espèces autochtones.</i>
Programme d'action ZH Bouillouses – élaboration puis mise en œuvre	Multi-maîtrise d'ouvrage : PNR, CD66, FDPPMA, ONF66, SHEMA, SMBVT etc.	ELABORATION ACHEVEE – RETARD AU LANCEMENT
		Le PNR des Pyrénées catalanes a porté l'élaboration du programme d'action. Cette démarche a été menée en concertant les différents acteurs du territoire. Le comité de pilotage a validé un programme d'actions en mars 2018. Les différentes parties prenantes ont salué la qualité de cet outil qui répertorie une centaine d'actions. En revanche la mise en œuvre du programme peine à démarrer faute d'une gouvernance clairement définie. L'animation n'a pas été clarifiée à ce jour. Une décision politique du CD66, propriétaire du site classé, est attendue.
Plan de gestion du Bourdigou : élaboration puis mise en œuvre	PMM	PROJET NON DEMARRE – REPORTE
		Cette étude ne verra pas le jour à moyen terme étant donné que PMM est actuellement dans une logique de transfert de la compétence GEMA aux syndicats de rivière. L'idée initiale du projet était de transposer une étude intégratrice des différents enjeux (hydraulique, milieux, ressource en eau, érosion du trait de côte) de l'étang de Canet à la zone humide du Bourdigou (propriété du Conservatoire du Littoral et gestion par PMM). La consultation des BE était prévue pour fin 2018. A priori, le SMBVT Gémapien devrait être le futur porteur de cette étude, avec un appui de PMM pour la fonction hydraulique de la zone du Bourdigou vis-à-vis de la gestion du trait de côte si celle-ci est fortement pressentie.

1.2.1.3 Avancement financier

Aucun investissement n'a été réalisé en 2017 et en 2018 pour répondre à l'enjeu de restauration et de préservation des milieux aquatiques. Les réalisations dans ce domaine sont repoussées à l'année 2019 période sur laquelle de nombreux arbitrages politiques sur des questions de gouvernance (GeMAPI, plan de gestion Bouillouses, étude Bourdigou) seront connus.

Opération	Maitre d'ouvrage	Déjà inscrit dans un dispositif contractuel ?	Engagé année 1 S2 2017 - S1 2018 €HT	Restant à engager sur la durée du contrat €HT	Avancement	Financement AERMC conventionné	
Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de gestion de la végétation (berges et atterrissements) : 1// programme de restauration de la ripisylve sur 3 ans intégrant la gestion des invasives	SMBVT si gémapien		-	662 400	0%	-	Action dépendante de la structuration de la GeMAPI sur le bassin versant
2// suite à la restauration, actions d'entretien de la ripisylve intégrant la gestion des invasives	SMBVT si gémapien		-	387 600	-	-	
3// actions d'entretien différencié des atterrissements intégrant la gestion des invasives	SMBVT si gémapien		-	875 000	-	-	
Campagnes spécifiques d'élimination des EEE	SMBVT si gémapien, PNR, PMM		-	165 900	-	-	Engagement fonction des opportunités et du diagnostic des stades de développement
Mise en œuvre d'un programme d'action concerté pour la préservation et la restauration des zones humides du site classé des Bouillouses	PNR, CD66, FDPPMA, ONF66, SHEMA, SMBVT		-	310 448	-	-	Mise en œuvre en attente d'une décision de gouvernance
Plan de gestion du Bourdigou : élaboration puis mise en œuvre	PMM	AC PMM-AERMC	-	60 000	-	-	A priori un changement de portage
Élaboration d'une stratégie globale de gestion des zones humides au regard des services rendus	SMBVT		-	80 000	-	-	Étude prévue en 2019
BILAN PLURIANNUEL			-	2 541 348	0%		
BILAN ANNUEL			-		0%		

Figure 3 : Bilan annuel et pluriannuel des actions de restauration des milieux aquatiques. En €HT

1.3 BILAN DU VOLET 1

Prév. 2017-2022 €HT	Prév 2017-2022 réactualisé €HT	Prév. 2017- 2018 €HT	Engagé 2017- 2018 €HT	Avancement annuel	Avancement pluriannuel nb : 71% du prévisionnel est placé sur la période S2 2017- 2019
6 804 735	6 265 961	3 149 752	1 364 856	43%	22%

L'avancement annuel est plutôt satisfaisant à 43 %, et sachant que les actions de restauration et d'entretien des milieux non démarrées représentaient 24% du prévisionnel annuel.

L'avancement pluriannuel est à 22%. Il est en deçà de 35%, valeur qui aurait représentée un avancement conforme aux prévisions.

Volet 2 : Améliorer la qualité des eaux superficielles

1.4 OBJECTIF 2A : AMÉLIORER LA QUALITÉ DES EAUX SUPERFICIELLES

1.4.1.1 Rappel des objectifs et actions

Enjeux	La qualité des eaux du bassin versant de la Têt, globalement bonne, présente néanmoins des dégradations locales ou temporelles (en lien avec la gestion quantitative) : - Malgré les gros efforts des collectivités portés sur les stations d'épuration du bassin versant au cours de ces dernières années, les rapports de suivi qualité font encore état, tout au moins localement et pour des périodes critiques (pluies importantes entraînant des surverses, étiage), de pollutions d'origine anthropique et impactant le milieu. - Le ruissellement urbain et agricole est également à l'origine d'une pollution chronique des cours d'eau en matières organiques. Par ailleurs, la concentration en phytosanitaires mesurée dans la Têt est en augmentation depuis 1997. Une pollution en PCB est observée sur la Basse depuis 2009.
Objectifs	Optimiser les systèmes d'assainissement (traitements tertiaires complémentaires pour les stations les plus importantes, réhabilitation des réseaux et sollicitation optimisée en cas de pluie) Maîtriser le ruissellement par une évolution des pratiques agricoles et de la gestion des eaux pluviales (techniques alternatives). Poursuivre la réduction du recours aux phytosanitaires pour la production agricole et l'entretien des espaces publics Mieux connaître la pollution en PCB de la Basse pour adapter le traitement.

Bilan des actions engagées sur 2015-2017	Depuis 2 ans, les collectivités compétentes en assainissement ont réalisé d'importants investissements pour : - Améliorer les capacités et/ou la performance de traitement de stations existantes : Thuir, Sainte-Marie, Baho – CC Aspres, PMM - Connaître l'état et le fonctionnement des réseaux d'assainissement et ainsi planifier des opérations de réhabilitation – Syndicats d'assainissement et PMM pour Perpignan, Bompas, Canohès, Le Soler, Saint-Estève et Toulouges Concernant la pollution en phytosanitaires : - 14 communes du bassin versant se sont engagées dans des démarches zéro phyto (élaboration puis mise en œuvre d'un PAPP) notamment via un soutien technique et financier du CD66 et de l'Agence de l'eau - Canet en Roussillon, Catllar, Fuilla, Llupia, Nohèdes, Olette, Pézilla-la-Rivière, Ponteilla, Prades, Torrellles, Toulouges, Baixas, Canohès, Fuilla - La CA66 s'est engagée dans un partenariat avec l'Agence pour une agriculture durable. Dans ce cadre, la CA a démarré des diagnostics chez des organisations de producteurs et des caves pour faire émerger des projets agri-environnementaux Concernant la pollution en PCB : Une étude diagnostique a été réalisée par la DREAL et l'Agence de l'eau pour aller plus loin dans l'identification de l'origine du relargage. Par ailleurs, un partenariat a été engagé entre le PNM du Golfe du Lion et le SMBVT pour mieux appréhender la pollution en macro-déchets observée à l'embouchure et identifier des moyens d'action.
Actions programmées	<i>Cf. fiches actions 2A1 à 2A5 dans le recueil</i> En termes d'actions sur l'assainissement, sont prévus : - des travaux d'amélioration du traitement : - o tertiaire (pour le paramètre phosphore) pour les stations de Perpignan et Prades – PMM et SIVU Conflent - o par mise aux normes / extension des systèmes pour Calce, Baho, Marquixanes, Corneilla. - des créations de station de type Filtres Plantés de Roseaux sont programmées sur 7 communes de l'amont du bassin versant – Trévillach, Fillols, Prunet et Belpuig, Nohèdes, Boule d'Amont et Souanyas - des études complémentaires sur les réseaux des communes de l'ex CC Vinça Canigou, Villeneuve-la-rivière, Pézilla-la-Rivière, 2 Corbère – SIVU Conflent - des opérations de réhabilitation - Syndicats Vis-à-vis de la problématique de pollution d'origine domestique par temps de pluie, PMM programme une étude sur le fonctionnement des réseaux de la ville de Perpignan. Concernant la réduction de l'usage des phytosanitaires : - la démarche « Zéro Phyto » va se poursuivre au niveau des collectivités, avec notamment comme moteur l'application de la loi Labbé - le CD66 va lancer un appel à projet pour la mise aux normes des aires de remplissage communales des pulvérisateurs - la CA66 réalisera un bilan des diagnostics agricoles et contribuera à la mise en place de projets agri environnementaux pré-identifiés Concernant la pollution en PCB : la Basse fera l'objet d'une nouvelle campagne de mesures qui permettra de définir le mode d'intervention sur la source principale de pollution en PCB.

Le groupe de travail sur les macro-déchets consolidera les connaissances et proposera des outils de communication auprès du grand public.

Les pollutions constatées en aval de la Têt notamment, avec la répercussion sur les eaux littorales, pourraient être atténuées par une dilution plus importante mais aussi un meilleur état physique du milieu : l'incision du lit, la présence d'ouvrages latéraux et transversaux dans le lit, ainsi que les modes d'entretien des ripisylves actuellement peu compatibles avec les fonctionnalités du milieu, sont pour beaucoup dans ces perturbations. Cet objectif est donc également pris en compte dans le plan de gestion développé par le SMBVT dans le volet 1 du contrat.

Concernant la gestion quantitative, le volet 3 du contrat et son PGRE va contribuer à restaurer l'équilibre entre les besoins des usages et les besoins du milieu, et ainsi contribuer à des conditions hydrologiques favorables à la qualité du milieu (via dilution ou en maintenant une bonne qualité écologique)

L'enjeu que constitue la nappe du plio-quaternaire vis-à-vis de différents usages et en particulier vis-à-vis de l'alimentation en eau potable, et les communications avérées entre l'hydrosystème de surface (cours d'eau et canaux), conduit également à proposer un objectif qualité qui est une priorité SMNPR et il est à espérer que le cadre juridique (SAGE, classement en Zone de Répartition des Eaux) permettra de répondre à cet enjeu, conjointement aux actions menées sur les eaux superficielles.

1.4.1.2 Avancement technique

Assainissement

Mise en place d'un système d'assainissement sur 4 petites communes (AVP établi dans l'étude du CD66) **RISQUE DE REPORT pour 3 des 4 projets**

Commune de Prunet et Belpuig	Construction de 2 STEP de type FPR + collecteurs EU : MOE // travaux	La maîtrise d'œuvre pour la construction des 2 STEP (hameau Trinité + village) et des collecteurs est en cours. Les travaux seront engagés fin 2018-début 2019 pour une durée estimée à 1 an. Un cofinancement CD66 et AERMC a été obtenu sur un projet estimé à 204 122€HT
Commune de Nohèdes	Construction STEP FPR : Diag géotech pour confirmer stabilité ouvrage // MOE // travaux	Diagnostic géotechnique complémentaire réalisé en 2017. Le résultat étant positif, l'emplacement de la STEP a été conforté. La suite du projet est très incertaine. La commune est en attente de savoir si un financement de l'Agence de l'eau sera possible (projet évalué à 195 950€HT). NB : Sur la vallée du Caillan, les autres communes (Urbanya, Conat) n'ont pas non plus de système d'assainissement (rejet direct au milieu). Le maire d' Urbanya est inquiet de cette situation car l'été (étiage + apports supplémentaires d'EU), il y a un vrai problème d'odeur. Or l'étude du CD66 a montré que les coûts de la mise en place d'un assainissement collectif étaient prohibitifs par rapport au potentiel financier de la commune (topographie contraignant tout ANC, d'importants linéaires de réseaux collecteurs et de transport seraient à créer). La même conclusion a été faite pour Conat. Piste à étudier : réaliser une étude assainissement à l'échelle du sous-bassin (mutualisation ?). Toutefois difficile de la financer : les aides seront conditionnées au transfert de la compétence à l'intercommunalité et par ailleurs la pollution du Caillan par les EU n'a pas été démontrée (se rapprocher de la réserve de Nohèdes + FDPPMA pour un suivi ou une observation en période estivale).
Commune de Boule d'Amont	Construction STEP FPR + réseaux EU : Diag géotech pour confirmer stabilité ouvrage PRO // MOE // travaux	Ici aussi, le diagnostic géotechnique complémentaire a été réalisé en 2017. Le résultat étant positif, l'emplacement de la STEP a été conforté. La maîtrise d'œuvre est en cours. Les travaux projetés en 2019. La commune est en attente d'une réponse favorable à une demande de financement Agence de l'eau (projet estimé à 282 000€HT).

Commune de Souanyas	Construction STEP : Dimensionnement technique et financier de l'ouvrage (dans le cadre du SDA) // MOE // travaux	La réalisation de la STEP va suivre la finalisation, en cours, du SDA (enquête publique pour le zonage). La maîtrise d'œuvre pour les 2 stations FPR (hameau Marians + village) sera engagée si seulement la commune parvient à faire financer le projet à hauteur de 60 à 70% par les partenaires. Risque que le projet ne voie pas le jour
Optimisation des systèmes d'assainissement AVANCEMENT RALENTI POUR LES PROJETS NON INTEGRES DANS UN ACCORD CADRE		
SIVOM 2 Corbère	Mise en œuvre d'une PPI de travaux sur réseaux	<u>Remplacement de réseaux EU et EP rue de l'école à Corbère</u>. Collecteurs EU et EP vieillissants et fuyards (120ml de canalisation principale + 100ml de reprise de branchements x2). Intervention couplée avec reprise de voirie par la commune (non comptabilisé dans le bilan financier). Les travaux interviendront au 2ème semestre 2018. <u>Remplacement des réseaux EU et AEP rues Joffre, Lyautey et Foch à Corbère-les-Cabanes</u> : les travaux ont eu lieu sur la période juin 2017-mai 2018. les réseaux étaient identifiés fuyards dans le SDA de 2008. 404ml de réseau EU remplacés. <u>Programme pluriannuel de travaux</u> : révision du SDA bientôt finalisée. Les tests à la fumée et passage caméra sont en cours et vont permettre de repérer les origines d'arrivée d'EP dans EU notamment (enjeu important de gestion de l'assainissement par temps de pluie). Une nouvelle programmation d'intervention sur les réseaux est donc imminente (automne 2018)
Communes de Fillols	Remplacement STEP + travaux sur collecteurs EU :	La maîtrise d'œuvre est en cours. Le projet (STEP à FPR + travaux sur réseaux) évalué à 410 390€HT a obtenu un financement croisé (CD66, AERMC+FSUR). Les travaux sont prévus pour début 2019.
SIVU Conflent	Amélioration de 3 STEP et mise en œuvre d'une PPI de travaux sur réseaux	<u>Construction d'une STEP FPR à Trévillach et mise en place des réseaux (transfert ancienne STEP)</u> : Étude démarrée en janvier 2018. L'AVP a été validé en mai 2018. Les travaux devraient intervenir en 2019. Le SIVU est en attente d'une réponse sur une demande de financement Agence de l'eau (dossier programmé à la prochaine commission des aides) <u>Réhabilitation de la STEP de Marquixanes</u> : Un complément à l'étude de faisabilité s'apprête à être réalisé (8K€HT). Sur ce dossier le SIVU est également en attente d'une réponse sur une demande de financement Agence de l'eau. <u>Amélioration du traitement du phosphore STEP de Prades</u> : Les travaux ont été engagés en 2017. Ils ont fait l'objet d'un co-financement AERMC CD66 et FSUR <u>Programme pluriannuel de travaux</u> : suite à l'étude diagnostic des réseaux EU sur le périmètre Conflent (périmètre de l'ancienne interco non adhérente a), un programme de 3,5M€HT avec 5 niveaux de priorité a été proposé. Le démarrage des travaux en priorité 1 n'est pas connu. Par ailleurs plusieurs projets engagés à la veille du contrat de rivière sont en cours de réalisation : réhabilitation des réseaux EU de la rue du Figuier à Los Masos et des réseaux EU du Carrer de Limbergue à Molitg, amélioration du traitement des boues à la STEP de Molitg.

SIVOM Vallée Cady	Amélioration de la STEP de Corneilla et mise en œuvre d'une PPI de travaux sur réseaux	Amélioration du fonctionnement de la STEP Corneilla : Prévue initialement en 2018 mais retardé par la finalisation de la révision du SDA. Deux scénarios sont envisagés pour améliorer le traitement : 1- réhabilitation (1 à 1,5M€HT) 2-construction d'une nouvelle STEP (2M€). Aujourd'hui pas de positionnement des élus sur le scénario. Attendu en 2019-2020. <u>Anticipation sur conclusions SDA - Tranches 1 et 2 de renouvellement de réseaux EU à Vernet les Bains</u> : réalisées en 2017 sur les réseaux EU (100ml- 34 800€HT) et AEP (260ml) de la rue Veillefontaine et sur les réseaux AEP (70ml) de l'impasse Escoumall. <u>Diminution des ECP en STEP - Les Thermes</u> : L'installation d'un débitmètre a permis de quantifier les ECP dans les réseaux. Le SIVOM est actuellement en discussions avec les Thermes pour mettre en place une convention de rejet de type industriel. <u>Programme pluriannuel de réhabilitation de réseaux</u> : Une PPI de 1.5M€ sur 2018-2026 a été proposée dans le cadre de la révision du SDA. En 2018, avant lancement du marché à bon de commande de 4 ans pour la mise en œuvre de cette programmation, des travaux ont été réalisés : - boulevard Clémenceau à Vernet (pour se coordonner avec les travaux de réfection de la voirie à l'entrée de la ville) 200ml - réhabilitation pour suppression de petits points d'apports d'eau météorique dans les réseaux EU. Nb : le marché à bon de commande pour la réalisation de la PPI 2018-2021 ne sera engagé que si un financement de plus de 60% est accordé par les partenaires (AERMC, CD66)						
PMM CU	Différentes actions d'optimisation du système d'assainissement : acquisition de connaissances pour planification des projets / travaux d'amélioration du traitement / réhabilitation du patrimoine réseaux	<u>Révision du SDA+ SDAEP Villeneuve de la Rivière et du SDA Pézilla de la rivière</u> : les projets SDA de la CU sont allés au-delà de l'enveloppe prévue au démarrage de l'accord-cadre. L'ordre des priorités a donc été revu. Le démarrage de ces deux schémas est reporté à 2019. <u>SDA Baho et SDA des communes raccordées sur la STEP de Perpignan</u> : engagés à la veille du contrat, ils seront restitués avant la fin 2018. <u>Travaux STEP Calce</u> (rejet dans le BV Têt) : P1 du SDA. les travaux ont démarré en juin et seront terminés début 2019. <u>Ajout traitement tertiaire sur STEP Perpignan</u> : démarrage des travaux en septembre 2018 pour une durée d'au moins 1 an. Sur un projet de 9.3M€ l'AERMC a financé 358K€HT pour le phosphore et 432K€HT pour les boues. <u>Programme pluriannuel de travaux sur réseaux</u> : A Perpignan : 3780 ml réhabilités correspondant à plusieurs opérations P1 du SDA présentant des Eaux Claires Parasites (ECP) ou des désordres structurels avec un impact potentiel sur milieu. Pour les autres communes <table><tr><td></td><td>Commune et linéaire réhabilité</td></tr><tr><td>Réductions ECP</td><td>Sainte- Marie : 240 ml Villelongue : 376 ml</td></tr><tr><td>P1 du SDA, et pour des désordres structurels avec impact potentiel sur milieu</td><td>Canohès (rue des Albères): 195 ml Le Soler (rue Lamartine) : 170 ml Saint Estève (av. aérodrome et rue des Grillons) : 930 ml Toulouges : 320 ml</td></tr></table>		Commune et linéaire réhabilité	Réductions ECP	Sainte- Marie : 240 ml Villelongue : 376 ml	P1 du SDA, et pour des désordres structurels avec impact potentiel sur milieu	Canohès (rue des Albères): 195 ml Le Soler (rue Lamartine) : 170 ml Saint Estève (av. aérodrome et rue des Grillons) : 930 ml Toulouges : 320 ml
	Commune et linéaire réhabilité							
Réductions ECP	Sainte- Marie : 240 ml Villelongue : 376 ml							
P1 du SDA, et pour des désordres structurels avec impact potentiel sur milieu	Canohès (rue des Albères): 195 ml Le Soler (rue Lamartine) : 170 ml Saint Estève (av. aérodrome et rue des Grillons) : 930 ml Toulouges : 320 ml							

Réduction de l'usage de phytosanitaires		
Communes		PROGRESSION DES ENGAGEMENTS mais pas de bilan sur l'évolution des pratiques Villefranche-de-Conflent a sollicité l'aide de l'AERMC pour élaborer un PAPPH. Baho et Villeneuve-la-Rivière ont été appuyés financièrement par l'AERMC pour la mise en œuvre de leur PAPPH (50%). Le bassin versant de la Têt compte désormais 19* communes engagées dans une réduction voire un arrêt complet du recours aux phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces publics (Loi Labbé). NB : - l'aide de l'Agence de l'eau pour l'accompagnement à la réduction du recours aux phytosanitaires sur les zones non agricole ne sera pas renouvelée dans le cadre du 11^{ème} programme d'intervention de l'Agence (2019-2024). - l'engagement des communes dans la Charte régionale "Objectifs Zéro Phyto" permettrait de valoriser les démarches (remise de prix, affichage sur le panneau d'entrée dans la commune, etc.) et d'avoir des données de suivi plus fiables sur les pratiques réelles (établies dans le cadre de visite pour l'octroi du label). *donnée établie sur la base des dossiers de demande de subvention Agence de l'eau adressés par les communes complétée par le suivi des candidatures à la Charte régionale « objectifs Zéro Phyto »
Communes et ASA	Aménagement des aires de remplissage communales.	DEMARCHE LANCEE mais en attente d'engagements Une enveloppe de 50 000€HT a été constituée par le CD66 en 2018 en complément de l'appel à projet du PDR (financement couplée Feader-AERMC) pour le financement des aires de lavage. Cette aide départementale pour la mise aux normes des aires de remplissage (dispositif anti-reflux etc.) est amenée à être renouvelée puisqu'il y a un objectif de résultat. La priorité est mise sur l'Agly étant donné le grand nombre d'aires qui ne sont pas aux normes et la nature du sous-sol (karstique plus vulnérable aux pollutions). Sur la Têt 25 aires sont concernées. Le CD66 a sollicité les communes et les ASA par courrier et par mail (transmission d'une fiche technique reprenant le détail des obligations + charte de bonnes pratiques). A ce jour il n'y a pas eu de candidat à ce financement pour le bassin versant de la Têt.
CA66	Objectifs sur les 2 ans (2017-2018) de l'accord cadre : connaître les pratiques de 50 exploitants et de 20 organisations de producteurs sur le BV Têt Accompagner 3 projets de réduction (PAEC puis MAET) auprès d'organisation de producteurs	AVANCEMENT CONFORME A L'ACCORD CADRE Sur 50 exploitants, 20 ont été diagnostiqués par la CA66 en 2017 (arboriculteurs, vignerons et maraichers), les autres le seront d'ici fin 2018. Ils ont été choisis avec l'aide des conseillers agricoles pour avoir une répartition homogène sur le BV et pour cibler les exploitants les plus susceptibles de répondre à l'enquête. Ce diagnostic n'est pas évident à réaliser car il y a une certaine méfiance des agriculteurs (peur du contrôle, ¼ de non réponse), ce qui aboutit à des données incomplètes empêchant le calcul de l'IFT (indice de fréquence de traitement). L'analyse des résultats de ce diagnostic donnera lieu à des préconisations discutées à l'échelle des conseillers de la CA. Les enquêtes auprès des 20 organisations sont en cours (8 Organisations de producteurs, 5 CUMA, 3 ODG, et 4 Com Com-avec captages sensibles). Elles permettront d'identifier les freins et leviers au changement des pratiques dans les structures collectives. Les projets PAEC concernent 3 organisations de producteurs : Cave de Terrats / SICA Sud Délice coopérative arboricole à Thuir / Cave de Vinça. Le 1er projet de la cave de Terrats n'a pas fonctionné alors que les vignerons

		étaient volontaires et qu'il s'agissait d'une cave importante en taille. Les exigences successives (réalisation de prélèvement et d'analyse de sol, engagement d'un BE pour le diagnostic d'opportunité) issues des financeurs ont découragé la dynamique. Par ailleurs une partie des producteurs n'était pas favorable à une évolution des pratiques. Finalement la cave s'est engagée hors dispositif PAEC: traitement de l'Eudémis par phéromone. SICA Sud Délice n'a pas adhéré au projet PAEC car la coopérative a déjà fait les investissements correspondant à une évolution des pratiques (via autre programme : France Agrimer) et que l'enherbement est plutôt classique dans ce type de culture (marge de progrès moindre). Cave de Vinça : réussite de la démarche. Un PAEC a été rendu en décembre 2017 pour 10 vignerons, suite à une étude d'intérêt faite par la CA. Le PAEC ouvre à des MAET sur 5 ans. La mesure retenue par la cave : 1 rang enherbé sur 4 (enherbement de l'interligne pas conventionnel en vigne du fait de la concurrence pour l'eau et les nutriments et d'un machinisme très particulier). Démarrage des MAET en 2019.
--	--	--

Réduction de la pollution en PCB – juin 2017-mai 2018

SOPER (DERICHEBOURG) CD66 Services de l'État	PROJET EN PHASE DE PROCEDURE ADMINISTRATIVE	
		31 janvier 2018 CoPil PCB Basse : Les compléments d'analyse réalisés à l'été 2017 ont permis de vérifier les valeurs critiques de l'étude BURGEAP et de conclure que l'essentiel de la pollution est circonscrit à l'amont de la rocade (point S4 terrain du CD66 depuis 2003-2004). Ces analyses ciblent bien comme origine de la pollution l'ancien site Soper. Sur la zone S4 l'étude BURGEAP recommande de purger et d'éliminer les terres polluées sur un linéaire de 15m (soit l'équivalent de 10m3 de terre). Un an après l'intervention (cycle hydrologique complet), des mesures seront conduites pour suivi. S'il existe encore des apports à la Basse il faudra considérer une solution plus large. Pour cette 1ère intervention sur S4 : mise en place d'une convention tripartite CD66 (purgé + géotechnie/enrochement pour le talus en régie), Soper (élimination des terres polluées), DDTM (suivi qualité). Point de vigilance : les travaux de purge doivent se faire sans eau dans l'Ori (donc à l'automne). Si nécessaire, il faudra avec la ville de Perpignan si une adaptation hydraulique est possible. juin 2018 : Difficultés au niveau de la convention. Projet de convention actuellement dans les services juridiques de Soper. <i>Cotech du 6 septembre 2018 : Gabriel Lecat de la DREAL informe que la convention a été signée. Les travaux de curage devraient intervenir à l'automne 2018.</i>

Réduction de la pollution en Macrodéchets

Animation d'une démarche	PNM Golfe du Lion SMBVT	PROJET EN COURS
		Les deux structures se sont rencontrées en début d'année pour 2018 pour convenir d'une démarche commune. Le PNM poursuit son acquisition de connaissances sur le déplacement des déchets depuis la Têt jusqu'à la mer : fin novembre 2017, une 2ème campagne de marquage des déchets trouvés sur les berges de la Têt a été réalisée pour suivre leur parcours. 72 déchets marqués à l'aval du PG de Villelongue de la Salanque. En février 2018, 4 étaient récupérés à l'embouchure. Certainement

Assainissement

Maitre d'ouvrage	Opération	Déjà inscrit dans un dispositif contractuel ?	Engagé année 1 S2 2017 - S1 2018	Restant à engager sur la durée du contrat	Avancement	financement AERMC obtenu	
Commune des Angles	Site des Bouillouses		-	non connu	-	-	
PMM	notamment Traitement III STEP Perpignan - 9,3M€ PPI travaux réseaux aggro - 7,2M€	AC PMM-AERMC	13 262 319	342 681	97%	1 582 251	révision SDA Villeneuve et Pézilla : report en 2019 SDA Baho et STEP Perpignan : restitués fin 2018 Traitement III STEP Perpignan : début des travaux en 2018 pour au moins 1 an PPI : en cours. 3,58M€ engagés cette année
SIVOM Deux Corbère	Remplacement réseaux rue de l'école Corbère, réfection réseaux EU rues Joffre/Lyautey/Foch, finalisation SDA		277 155	-	100%	42 965	SDA finalisé prochainement --> PPI à venir
Commune Fillols	STEP type FPR			410 390	0%	137 401	Travaux prévus début 2019
SIVU Conflent	Travaux III STEP Prades Création STEP FPR Tréviach Réhab STEP Marquixanes SDA communes ex-Vinça		75 000	1 100 000	6%	22 500	STEP Tréviach : AVP validé. Travaux prévus en 2019 STEP Marquixanes : besoin d'un complément d'étude Traitement Phosphore STEP Prades : engagés en 2017 PPI travaux sur réseaux de 3,5M€HT à venir
Communes de Prunet et Belpuig, Nohèdes, Boule d'Amont, Souanyas	Création STEP FPR		110 791	386 139	22%	-	FPR Prunet Et Belpuig : début des travaux fin 2018 FPR Nohèdes, Boule d'Amont, Souanyas : en attente d'une réponse sur les dossiers de demande d'aide travaux
SIVOM Cady	Post dégrillage STEP Corneilla Renouvellement réseaux Vernet les Bains		159 800	90 200	64%	55 295	STEP Corneilla : stade scénario Réseaux Vernet les Bains T1 et 2 : réalisés en 2017 ECP : diagnostic réalisé PPI issue du SDA : 1,5M€ sur 2018-2026
BILAN PLURIANNUEL REACTUALISE				5 753 530	71%	1 840 412	
BILAN ANNUEL *sur la base d'un prévisionnel de 16 214 475€ HT			13 885 065		86%		

Réduction de la pollution phytosanitaire

Maitre d'ouvrage	Opération	Déjà inscrit dans un dispositif contractuel ?	Engagé année 1 S2 2017 - S1 2018	Restant à engager	Avancement	financement AERMC obtenu	
Communes	Élaboration et mise en œuvre de PAPPH		35 120	14 880	100%		Villefranche, Baho, Villeneuve-la-Rivière engagées dans la démarche. Fin des aides AERMC
Communes / ASA	Aménagement aires de remplissage communales. Appel à projet du PDR co-financement à 80% FEADER, AE, CD66		-	non connu	0%		Pas de candidat en 2018.
PMM	Accompagnement technique des communes et suivi		en régie				
CA66	Diagnostic des pratiques agricoles. Émergence de nouveaux projets d'accompagnement agri-environnementaux	AC CA66-AERMC	en régie				Diagnostic des pratiques finalisé en 2018 PAEC Cave de Vinça élaboré. Démarrage des MAET en 2019
Mairie de Pia / CD66	Diagnostic du captage prioritaire nitrates (F4 Garoufe) et élaboration d'un plan d'action		22 250	0	100%		Étude hydrogéologique réalisée. Validation du périmètre de l'AAC en cours. Diagnostic des pratiques agricoles et non agricoles en 2019
BILAN PLURIANNUUEL				14 880	79%		
BILAN ANNUEL *sur la base d'un prévisionnel de 55 583€ HT			57 370		103%		

Réduction de la pollution en PCB

Financement du projet de dépollution de la Basse non connu

Réduction de la pollution en Macrodéchets

Pas d'investissement sur la première année du contrat

1.4.1.4 Suivi des indicateurs techniques

Assainissement

Sur les 22 opérations engagées au démarrage du contrat, 6 sont terminées. Au global le niveau de progression de ces opérations atteint 74% sur le pluriannuel

2 schémas directeurs sont réalisés sur les 7 prévus.

3 155 mètres linéaires de réseaux d'eaux usées ont été réhabilités.

Réduction de la pollution phytosanitaire

21 des 103 communes du bassin versant sont engagées dans la animée par la FREDON, avec les niveaux d'engagement suivants :

- niveau 1 : Pézilla-la-Rivière
- niveau 2 : Canet-en-Roussillon, Clairà, Perpignan, Toulouges
- niveau 3 : Corbère, Le Soler, Montalba-le-Château, Ponteilla
- Terre Saine : Baho, Baixas, Calce, Canohès, Llupia, Mantet, Prades

2 nouvelles communes ont réalisé un PAPPH. Il y a désormais 12 communes disposant d'un PAPPH.

50 agriculteurs et 20 organisations ont fait l'objet d'un diagnostic de leurs pratiques phytosanitaires par la Chambre d'agriculture.

10 vigneron à Vinça engagées dans un PCAET.

1.5 OBJECTIF 2B : SUIVRE LA QUALITÉ DES EAUX SUPERFICIELLES

1.5.1.1 Rappel des objectifs et actions

Enjeux	Capitaliser l'information et dresser des bilans est indispensable pour cibler les zones problématiques, mesurer les efforts et améliorer la connaissance
Objectifs	Poursuivre l'acquisition de données sur le milieu et interpréter les évolutions au regard des interventions et changements du territoire.
Bilan des actions engagées sur 2015-2017	Le CD66 mène un suivi qualité des cours d'eau du bassin par temps sec tous les 3 ans. Une campagne a été réalisée sur la période 2016-1^{er} semestre 2017. Ses résultats permettront de définir l'état initial de référence pour évaluer les effets du contrat sur le milieu. PMM a réalisé un suivi analytique renforcé sur la Têt de part et d'autre de ses installations de traitement des eaux usées pour identifier les facteurs de dégradation de la qualité en conditions d'étiage ou de pluie.
Actions programmées	<i>Cf. fiche action 2B1 dans le recueil</i> Une campagne de suivi qualité temps sec est programmée en 2020. Elle permettra d'alimenter le bilan à mi-parcours du contrat de rivière – CD66 Les résultats du suivi analytique renforcé de la Têt sur le périmètre de PMM seront présentés début 2018 et serviront à approfondir la définition des opérations du SDA en cours

1.5.1.2 Avancement technique

Suivi qualité		
Suivi triennal de la qualité des eaux de la Têt et de certains de ses affluents	CD66	REALISE mais questionnements sur les suites données à cette opération (2020)
		L'objectif de ce suivi est double : - évaluer l'impact des investissements réalisés depuis 2008 et 2012 sur l'amélioration de la qualité aquatique de l'ensemble du bassin - mettre en lumière les zones dégradées ou sensibles afin d'orienter les investissements à venir pour la reconquête de ces milieux. Les résultats de la campagne 2016-2017 ont été rendus en décembre 2017. Deux options sont étudiées pour la suite de cette action: une révision des modalités du suivi avec un recentrage des mesures et interprétations sur des secteurs à enjeux constatés (modification des points de mesure) ou le transfert de ce suivi aux structures de bassin.
Suivi analytique de la Têt aval (14 stations suivies en physico-chimie+bactério mensuellement sur 3 ans)	PMM	RETARD
		Suivi réalisé dans l'objectif d'évaluer l'efficacité des investissements déjà réalisés par PMM et d'orienter les futurs. BE Asconit a coulé. Les données acquises vont être reprises par le nouveau BE pour interprétation. Le prochain Comité de pilotage est prévu en septembre 2018

1.5.1.3 Avancement financier

Les deux suivis qualité ont été engagés financièrement avant le démarrage du contrat.

1.6 BILAN DU VOLET 2

Prév. 2017-2022 €HT	Prév. 2017-2018 €HT	Engagé 2017- 2018 €HT	avancement annuel	avancement pluriannuel
20 055 845	16 325 058	13 942 435	85%	69,5%

Les plus gros investissements prévus dans le contrat Têt Bourdigou en matière de qualité (volet 2) concernent l'amélioration de l'assainissement: étude pour diagnostiquer les désordres et trouver des solutions, hiérarchisation des interventions pour réaliser en priorité celles ayant le plus d'effet sur le milieu, travaux sur les réseaux et sur les stations d'épuration.

Le bilan des investissements sur le volet 2 est très positif: avancement annuel de 85% et pluriannuel de 69%. **Ce bilan ne laisse pas transparaître un recul des investissements sur l'amélioration de l'assainissement en 2018.** En effet, au global, l'avancement sur cet axe de travail est tout aussi bon (86% en annuel et 71% en pluriannuel) mais celui-ci reflète essentiellement la situation des investissements de PMMCU lesquels sont les plus conséquents et garantis par un accord-cadre passé avec l'Agence de l'eau. Pour les projets portés par d'autres collectivités (communes, syndicats), plusieurs projets prévus n'ont pas été engagés, notamment par manque d'information sur leur possibilité d'être financés. Sans un financement supérieur ou égal à 60% des investissements, il y a fort à parier que les collectivités concernées ne passeront pas à la phase de réalisation. D'autre part, la non-clarification de l'organisation sur le petit cycle de l'eau (transfert ou non des compétences eau et assainissement au 1^{er} janvier 2020) a eu pour effet de ralentir la réalisation des programmations. **Il faut donc s'attendre à ce que les chantiers assainissement (STEP et réseaux) aillent en s'amenuisant malgré des PPI rendues en 2018 qui sont ambitieuses.**

D'autres actions portant sur l'assainissement qui n'avaient pas été identifiées ont été entreprises sur cette première année de mise en œuvre du contrat. Elles sont listées ci-après à titre informatif.

Opération	MOA	€HT
Maitrise d'œuvre et travaux sur les réseaux d'assainissement en PI	Mairie de Catllar	555 069
SDAP Thuir	Mairie de Thuir	Non connu
Maitrise d'œuvre travaux réseaux EU et AEP	SIVOM Cady	280 000
Étude système d'assainissement du Hameau de Thorrent	Mairie de Sahorre	2 954
MOLITG LES BAINS - Amélioration du fonctionnement de l'aération sur la station d'épuration	SIVU Conflent	26 000
TREVILLACH -Réhabilitation des réseaux d'assainissement -rue Ange- Priorités 1 et 2 du schéma directeur d'assainissement	SIVU Conflent	47 000

Pour les actions visant la lutte contre la pollution phytosanitaire, une dynamique est en cours pour évaluer les pratiques tant en zones agricoles qu'en zones non agricoles (espace publics) et les faire évoluer.

Les montants investis suivent globalement la programmation du contrat.

Notons qu'en dehors du plan d'action sur le captage prioritaire nitrates de Pia, ces actions se font à l'opportunité plutôt qu'en suivant la logique de porter les efforts sur les zones les plus vulnérables (NB : sur les zones non agricoles la démarche est fixée réglementairement : la loi Labbé interdit à depuis le 1^{er} janvier 2017 aux personnes publiques d'utiliser/faire utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts, promenades et voiries accessibles ou ouverts au public).

Une piste à explorer par les maitres d'ouvrages et les animateurs pour soutenir la dynamique sur cet enjeu et faire tâche d'huile serait de développer la communication sur les démarches de réductions car le grand public y est de plus en plus sensible.

Volet 3 : Améliorer la gestion quantitative des eaux superficielles

1.6.1.1 Rappel des objectifs et actions

Enjeux	Sur le bassin versant de la Têt, des déséquilibres structurels existent entre la ressource disponible et la demande en eau pour les usages et le milieu. Les épisodes d'étiage chroniques sont régulièrement gérés par la prise d'arrêtés sécheresse. Par ailleurs, les besoins sont globalement en augmentation au regard d'une ressource de plus en plus tendue, faisant face au changement climatique
Objectifs	Retrouver et maintenir l'équilibre quantitatif, autrement dit de limiter l'occurrence des périodes de crise et passer à une gestion équilibrée permettant la satisfaction conjointe des usages et du milieu à travers la fédération et la concertation de l'ensemble des préleveurs.
Bilan des actions engagées sur 2015-2017	Depuis deux ans, les acteurs se sont mobilisés sur plusieurs axes de travail : - L'amélioration de la connaissance sur les débits des cours d'eau et les débits prélevés par la mise en place de stations et dispositifs de comptage (47 canaux équipés) – ASA et SMBVT - La réalisation d'économies d'eau par la réfection de canaux et la réhabilitation de réseaux d'alimentation en eau potable – Syndicats et régies - L'optimisation de la gestion et la recherche d'un meilleur partage de la ressource qui s'est traduit par l'élaboration concertée d'un Plan Local de Gestion de la Ressource (PLG) sur le bassin versant de la Rotja et la mise en œuvre du PLC Lentilla - SMBVT - La sécurisation de l'approvisionnement : sur des secteurs déficitaires par des solutions alternatives (substitution, etc.) – forages du Cadé - La CA66 s'est engagée dans un partenariat avec l'Agence pour une agriculture durable. Dans ce cadre, la CA s'est engagée à participer activement à la construction concertée d'outils de partage de la ressource
Actions programmées	Il s'agit de s'appuyer sur ces dynamiques locales par sous bassin versant (Lentilla, Rotja) pour passer à la construction et à la mise en œuvre d'une stratégie globale de gestion de la ressource : Élaboration concertée puis mise en œuvre d'un Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE, demande du Comité d'agrément et de la MISEN) à l'échelle du bassin versant Il s'agit également de poursuivre les actions déjà engagées : - Équipement de la Têt et des canaux pour connaître plus finement les évolutions du débit et adapter la gestion en conséquence - La modernisation des canaux et des réseaux d'alimentation en eau potable prélevée dans la Têt et ses affluents – ASA et Syndicats d'AEP D'autres chantiers réglementaires pilotés par les services de l'État se poursuivront en coordination avec ces actions : - La finalisation des relèvements des valeurs de débits réservés - La révision de l'arrêté cadre sécheresse prévue fin 2017 (rénovation des seuils et mesures de restrictions). L'arrêté a été mis à jour en mai 2018

1.6.1.2 Avancement technique

Améliorer la gestion de la ressource superficielle

Améliorer les connaissances EN PROGRESSION

Installation et suivi de dispositifs de comptage sur les canaux d'irrigation	SMBVT CA66	Le SMBVT a finalisé l'accompagnement à l'installation de dispositifs de comptage (échelle ou compteur) auprès des ASA qui s'étaient engagées dans le groupement de commande de 2016. Le SMBVT a ainsi fourni dispositif et courbe de tarage issue de campagnes de jaugeage réalisées en régie. Le nombre de canaux désormais équipés est donc estimé à 54 et 85 restent à l'être soit par des dispositifs ou des jaugeages permanents. En termes de volumes prélevés cependant, on peut estimer que 85% des prélèvements sont connus et équipés. Le SMBVT souhaiterait renouveler le dispositif fin 2018 (action du PGRE). La CA66 accompagne également les ASA dans leur gestion de la ressource (mission canaux avec 1 ETP dédié et financé via l'accord cadre AERMC CA66). La CA66 a ainsi accompagné au choix d'échelle limnimétrique et de mise en place de courbe de tarage.									
Renforcer le suivi hydrométrique sur le bassin versant de la Têt	CD 66 SPC et partenaire SMBVT	<u>3 opérations étaient prévues :</u> - Création et tarage de 2 nouvelles stations hydrométriques : Rotja, Ille-sur-Têt - Déplacement de la station du Cady sur un secteur plus adapté à mesure des débits en basses eaux. L'intervention sur les stations du Cady et d'Ille-sur-Têt s'est déroulée à la veille du démarrage du contrat de rivière. La mise en place de la station de la Rotja prévue à l'été 2017 a été repoussée à l'été 2018 suite à une période d'incertitude sur la capacité du SPC à prendre en charge le suivi de cette nouvelle station dans un contexte de rationalisation exigé par l'État (audit fin 2017-début 2018). Étant donné l'enjeu de cette station et les engagements déjà pris, l'installation a pu être réalisée. L'acquisition et l'exploitation pour la gestion sont possibles depuis juin 2018 et nécessiteront 1 à 2 ans de fiabilisation avant de pouvoir être visible par le grand public. Elles sont pour l'instant accessibles aux usagers de la vallée ainsi qu'au SPC, SMBVT, et CD66. <table border="1"> <tr> <td>CD66</td><td>Pose des échelles étiages et crue Fourniture de l'armoire électrique et raccordement</td><td>Oct. 2017 Mai 2018</td></tr> <tr> <td>SPC</td><td>Fourniture des échelles de crue Fourniture des composants de l'armoire et du capteur Acquisition et suivi des données</td><td>Juin 2018</td></tr> <tr> <td>SMBVT</td><td>Campagnes de jaugeage pour étalonnage de la station</td><td>Été 2018</td></tr> </table>	CD66	Pose des échelles étiages et crue Fourniture de l'armoire électrique et raccordement	Oct. 2017 Mai 2018	SPC	Fourniture des échelles de crue Fourniture des composants de l'armoire et du capteur Acquisition et suivi des données	Juin 2018	SMBVT	Campagnes de jaugeage pour étalonnage de la station	Été 2018
CD66	Pose des échelles étiages et crue Fourniture de l'armoire électrique et raccordement	Oct. 2017 Mai 2018									
SPC	Fourniture des échelles de crue Fourniture des composants de l'armoire et du capteur Acquisition et suivi des données	Juin 2018									
SMBVT	Campagnes de jaugeage pour étalonnage de la station	Été 2018									
	SMBVT / PNR PC / CA66	<u>Amélioration des connaissances de l'hydrologie à l'étiage Rotja et Têt aval dans le cadre du contrat :</u> Le SMBVT réalise en régie des campagnes de jaugeage tous les ans en période d'étiage. En 2016 et 2017 les campagnes ont eu lieu sur la Rotja et ont permis de mettre en place d'un modèle qui a accompagné la mise en œuvre du PLG. En 2018, les campagnes en période d'étiage ont porté sur le secteur amont de la Têt entre Serdinya et Marquixanes ainsi que sur les affluents (Lentilla, Rotja, Cady, Llitera, Caillan, Castellane). L'objectif est de mieux appréhender le fonctionnement hydrologique de ce secteur peu connu et fortement influencé par les différents usages (usines									

		hydroélectriques et canaux d'irrigation) afin de proposer des objectifs réalistes dans l'élaboration du PGRE. Le PNR PC participe à l'amélioration des connaissances sur l'hydrologie des cours d'eau à l'amont du bassin versant : il a mené à l'été 2018 des campagnes de jaugeage sur le Caillan et la Têt entre Thuès et Serdinya ainsi que sur le réseau de canaux sur ces secteurs.
Suivi du programme d'actions du SAGE Nappes 2012-2022 :	SMNPR	Les actions réalisées sur la ressource souterraine étant susceptibles d'influencer la ressource superficielle du fait d'échanges entre compartiments, le SMBVT suit de près les actions du SAGE des Nappes. Les actions en cours sont : - Étude hydrogéologique de recharge artificielle des nappes quaternaires dans la vallée de la Têt - Étude hydrogéologique et géophysique des alluvions quaternaires de Canet, Ste Marie et Elne - Travaux de réalisation de 3 forages de reconnaissance dans le quaternaire - Canet en Roussillon, Elne et Ste Marie - Schéma de sécurisation de la ressource en eau potable à l'horizon 2030 - Élaboration du PGRE
Optimiser le fonctionnement des canaux d'irrigation EN PROGRESSION		
Plans d'action canaux : animation préalable, études globales et mise en œuvre des plans d'actions	ASA	Les plans d'action canaux engagés au démarrage du contrat ont poursuivi leur mise en œuvre (travaux de cuvelage, remplacement de vanne, télégestion etc.). Les canaux concernés sont : ASA Nouveau Olette et ASA Ancien d'Olette (Evol), ASA Rec de Baix (Têt), ASA Union Rotja d'Amunt et ASA canaux de la Rotja (Rotja), ASA Branche Ancienne de Prades. Les canaux en cours de réaliser leur programmation sont : Syndicat de Bohère (Têt) pour la première tranche, ASA Campôme et Mosset (Castellane), ASA de Thuir. L'avancement de ces plans d'action ont permis au global 6 Mm³ d'économies d'eau, qui devraient se ressentir positivement sur les prélèvements en rivière. NB : une nouvelle programmation de travaux sera établie dans le cadre du PGRE.
Contrats canaux	ASA Corbère ASA Vernet et Pia	L'objectif de ces contrats est similaire à celui des plans d'action. Il s'agit de programmer des travaux pour parvenir à des économies d'eau donc à une diminution des prélèvements en rivière. Le canal de Corbère a vu son contrat être rompu en raison du non respect des délais de la programmation pluriannuel de ses travaux (trésorerie insuffisante pour engager la nouvelle tranche de travaux). Le canal poursuit cependant son programme d'actions et l'inscrira au PGRE.

Optimiser le fonctionnement des systèmes d'alimentation en eau potable EN PROGRESSION

Cotech 6 septembre 2018 : Sébastien Delmas rapporte, qu'en 2018, 6 M€ ont été investis par les communes pour améliorer le rendement de leurs réseaux. Pour que l'effet de cet effort soit mieux représenté, il propose qu'un 2nd indicateur soit suivi simultanément et en complément du rendement annuel : le nombre d'années où la commune a respecté le seuil de rendement sur 5 ans.

Par ailleurs, tout comme pour l'assainissement, il existe la même incertitude sur la poursuite des financements AERMC pour des actions d'amélioration de connaissance et de réhabilitation de réseaux.

Élaboration de schémas directeurs AEP et de diagnostics des réseaux	Commune de Fontpédrouse	Révision du SDAEP : La phase 2 de l'étude correspondant à l'analyse de la production et de la distribution s'est achevée. La phase 3 concernant l'analyse du fonctionnement du réseau est prévue pour 2019 et aboutira à un plan d'action pluriannuel (phase 4) et la réalisation d'un nouveau schéma de distribution (Phase 5). Le rendement actuel des réseaux AEP de la commune est de 90%.
	PMMCU	<i>NB : la ressource est d'origine souterraine.</i> SDAEP Villeneuve de la rivière, SDAEP Baho : Le SDAEP de Villeneuve sera réalisé conjointement au SDA (volet 1). Son démarrage est repoussé en 2019.
	Commune d'Ille sur Têt	Le rendement des réseaux était de 71% en 2013. Le SDAEP a été engagé en 2017. La PPI sera connue en septembre 2018 suite aux campagnes de mesures et aux opérations de recherche de fuites.
	Commune de Millas	<i>NB : la ressource est d'origine souterraine.</i> La réhabilitation des tronçons fuyards est urgente au regard du rendement des réseaux pour cette commune (40%) . Aucun SDAEP n'est engagé à l'heure actuelle mais la commune est prête à faire les démarches nécessaires d'ici fin 2018-2019 .
	Commune d'Olette	La mise à jour du diagnostic du réseau d'eau potable a été engagée en 2017 L'étude devrait être finalisée en 2019 et aboutir à une PPI. Le réseau est dans un état vétuste. Le rendement actuel des réseaux de la commune est de 30% .
	Syndicat de Bouleternère	Le rendement des réseaux AEP de la commune est de 50%. La principale problématique est l'approvisionnement des forages en période hivernale, une relation étroite entre l'alimentation des canaux et l'impact de production sur les forages a été démontré et nécessite un conventionnement entre les deux parties.
Travaux de réhabilitation des réseaux AEP	PMMCU	Sur Pézilla : 547 ml réhabilité. Il s'agissait d'une PI du SDAEP pour des économies en eau et un gain de rendement. Pour Toulouges, l'opération initialement fléchée n'a finalement pas été retenue en PI par le bureau d'études dans le cadre du SDAEP donc ce sera une autre opération qui sera conduite mais maintenant sur 2019.
	SIVU Conflent	Le diagnostic AEP sur le périmètre Vinça Canigou a été finalisé. La PPI a été évaluée à 39,6M€ dont 35,4M€ sur les réseaux.
	SIAEP Haute Cerdagne	Renouvellement de la conduite d'adduction fuyarde de l'étang de la pradeille au pla des aveillans (6km déjà effectués, 2.9km prévisionnels) Renouvellement initialement prévu en 2 tranches 2016 et 2017, Mais dû à un retard des travaux, 1.6km effectué en 2016, le raccordement au réseau en 2017 et la fin des travaux de 1.3km en 2018 En prévisionnel 2018-2019, renouvellement de la vanne de coupure générale à Farneils, équipement de 8 compteurs de télésurveillance autonome, reprise du revêtement des filtres de station.
	Communauté de Communes des Aspres	<i>Nb : La ressource utilisée est en partie d'origine souterraine.</i> L'intercommunalité a mis en place de nouveaux outils de suivi et de pilotage du réseau AEP (capteurs de pression, débitmètre, etc.). L'objectif est de détecter des situations anormales (fuites) pour intervenir au plus précis

Organisation de la gestion partagée et mise en œuvre d'actions pour garantir le partage de l'eau EN PROGRESSION		
Élaboration puis mise en œuvre des PLG Rotja et Lentilla, du PGRE	ASA Canaux de la Rotja	PLG Rotja : l'action la plus significative en termes de contribution à l'équilibre quantitatif de la ressource (55%) a été réalisée au démarrage de la mise en œuvre du PLG. Elle a consisté à restructurer les gestionnaires des canaux pour mieux optimiser le partage. A la suite du PLG, ils ont également mis en place une concertation à l'échelle de la vallée à travers un modèle hydrologique des débits afin d'optimiser leurs besoins au regard de la ressource en eau. Les ASA ont également démarré des travaux de cuvelage de leurs canaux qui ont permis des économies de 0.42Mm ³ d'eau en rivière et une meilleure optimisation de leurs prélèvements, contribuant à l'atteinte des objectifs de gestion en fermeture de bassin sur les années 2017 et 2018.
	ASA Llech et ASA Lentilla	Mise en œuvre du PLG Lentilla en 2017-2018 : elle a consisté au remplacement de vannes, au cuvelage de certains tronçons fuyards de canaux pour réduire les pertes d'eau, mais également à la mise en œuvre de l'action de substitution de la ressource déficitaire du cours d'eau de la Lentilla par une ressource en équilibre (le barrage de Vinça) à travers une station de pompage. Cette action permet l'atteinte de l'équilibre quantitatif en fermeture du bassin versant de la Lentilla et n'impacte pas la retenue du barrage qui récolte de nouveau les eaux de l'affluent.
	SMBVT	Le SMBVT se charge d'animer les deux PLG qui sont en phase de mise en œuvre. Cette animation consiste à réaliser des rétrospectives de campagne de gestion avec les usagers, communiquer des bulletins de situation hydrologique en été, réunir les acteurs pour faire le point sur la mise en œuvre du PLG, accompagner les dossiers administratifs et financiers, etc. Par ailleurs depuis septembre 2017, le SMBVT a repris le travail de construction du PGRE Têt. Cet outil, à la manière des PLG à un échelon plus global, vise à accompagner les différents usagers de la ressource dans une démarche concertée pour retrouver ou maintenir l'équilibre entre prélèvements et besoin du milieu. Le PGRE aboutira fin 2018 à un programme d'action pluriannuel et pluri-maitrise d'ouvrage. Ce dispositif sera désormais nécessaire pour faire valoir une demande de financement auprès de l'Agence de l'eau pour un projet d'économies en eau.

1.6.1.3 Avancement financier

Cf. tableaux pages suivantes.

1.6.1.4 Suivi des indicateurs techniques

6 stations hydrométriques sont utilisées pour le suivi de l'hydrologie de la Têt à l'étiage et 3 (+1 : Rotja en cours de fiabilisation) sur les affluents. Ces stations sont fiables sauf celle d'Ille-sur-Têt qui a tendance à se détarer.

Sur l'année écoulée, 10 dossiers de demande de financement ont été déposés par les ASA d'irrigation. Seuls 3 opérations n'ont pas été engagées : actions du contrats de canal de Corbère et du Vernet et Pia et étude ASA Branche nouvelle de Marquixanes.

4 SDAEP sont en cours sur les 7 prévus (Millas, Baho, Villeneuve-la-rivière n'ont pas encore démarré). 814ml de réseaux AEP ont été réhabilités (nb ce total ne prend pas en compte la conduite d'adduction du SIAEP Haute Cerdagne, ni les travaux qui ont suivi le diagnostic AEP du secteur Vinça Canigou).

Le processus de construction du PGRE et de mise en œuvre des PLG a donné lieu à 3 commissions gestion quantitative et 4 comités techniques.

BILAN DU VOLET 3

L'avancement financier des actions relevant de l'amélioration de la gestion quantitative est satisfaisant. La dynamique de travail tant sur l'optimisation du fonctionnement des canaux que sur celle des réseaux est bonne. Les gestionnaires connaissent désormais bien le contexte global, la nécessité de trouver des gisements d'économies pour réduire les prélèvements dans les rivières, et les mécanismes financiers pour soutenir leurs efforts d'investissements.

D'autres actions d'économies d'eau qui n'avaient pas été identifiées ont été entreprises sur cette première année de mise en œuvre du contrat. Elles sont listées ci-après à titre informatif.

		Montant prévisionnel €HT	Aide accordée par Agence de l'eau
SIVU Conflent	Clara - Sécurisation et amélioration du fonctionnement de l'adduction du hameau de Villerach	5 000	1 500
SIVU Conflent	Schéma de distribution d'eau potable des communes de Vinça Canigou	3 000	1 500
SIVU Conflent	Clara - Remplacement de la canalisation d'adduction d'eau potable alimentant le réservoir haut	40 000	12 000
SIVU Conflent	Remplacement et Pose de compteurs sur les ressources du secteur du Conflent	12 000	3 600
SIVU Conflent	Espira de Conflent - Amélioration du fonctionnement des installations de pompage du puits Della Laygue	13 000	3 900
PMM	Réalisation d'un SDAEP secteur "bordure côtière Nord"	385 120	
Ille sur Têt	Étude diagnostic réseaux (en complément du SDAEP)	20 550	10 275
ASA Canal Têt et Lloze	Etanchéification d'une section - cuvelage - reprise de fuites	117 080	70 248
ASA Canal Sola	Travaux d'économie d'eau	20 994	14 695
SI Canal Bohère	Travaux d'étanchéité et de mise en sécurité	1 321 310	858 851

Le SMBVT a réalisé une animation territoriale importante sur la question quantitative en 2017-2018 :

- acquisition de données sur l'hydrologie en période d'étiage pour accompagner les usagers,
- pour assurer, dans les meilleures conditions possibles, d'une construction concertée d'un Programme de Gestion de la Ressource en Eau.

Ce travail n'est pas visible puisque réalisé en régie.

Les actions futures sur le volet quantitatif seront visibles dans le programme d'actions du PGRI 2018-2021. Les actions de travaux sur les canaux et de réhabilitation des réseaux s'orientent vers une constante amélioration et une optimisation de plus en plus fine des systèmes, que ce soit par la pose de vannes automatisées, ou d'autres mécanismes permettant de gérer les prélèvements au regard de la ressource en eau, et non plus seulement à l'échelle de l'ouvrage.

Des actions inter-usages au sein d'un même secteur géographique voient également le jour (tour d'eau, amélioration de la communication entre différents usages, conventionnement,...) et traduisent une vision plus globale et concertée à l'échelle du territoire.

L'amélioration des connaissances sur les secteurs encore peu connus progresse et permet de mieux comprendre le fonctionnement hydrologique de la rivière Têt et de ses affluents ainsi que ses différentes interactions avec les nappes souterraines.

Améliorer les connaissances

Maitre d'ouvrage	Opération	Déjà inscrit dans un dispositif contractuel ?	Engagé année 1 S2 2017 - S1 2018	Restant à engager	Avancement	financement AERMC obtenu	financement CD66 obtenu	financement CR obtenu	financement Feader	Commentaires
SPC/CD66	suivi des stations du réseau hydrométrique		régie							
SMBVT / ASA	Installation de dispositifs de comptage sur les canaux d'irrigation : - Groupement de commandes du SMBVT pour l'achat, l'installation et l'étalonnage de dispositifs de comptage sur les canaux d'irrigation	PGRE Têt	-	10 000	-					un nouvel accompagnement pour les canaux restant à équiper est prévu en 2019
CD 66 / SPC partenaire SMBVT	Renforcer le suivi hydrométrique sur le bassin versant de la Têt : - Création et tarage de 3 stations hydrométriques : Cady, Rotja, Ille-sur-Têt - campagnes de jaugeages en période d'étiage	PLG Rotja	14 385	-	100%	8 000				installation de la station hydrométrique de la Rotja. Cout réalisé supérieur au cout prévisionnel (10 000€ HT)
SMBVT, PNR PC, CA66	campagnes de jaugeage	PGRE Têt	régie							
Syndicat Mixte des Nappes	Étude hydrogéologique de recharge artificielle des nappes quaternaires dans la vallée de la Têt Étude hydrogéologique et géophysique des alluvions quaternaires de Canet, Ste Marie et Elne Travaux de réalisation de 3 forages de reconnaissance dans le quaternaire - Canet en Roussillon, Elne et Ste Marie Schéma de sécurisation de la ressource en eau potable à l'horizon 2030 Élaboration PGRE	SAGE Nappes	Cf. bilan du SAGE							
	BILAN PLURIANNUEL REACTUALISE			10 000	72%					
	BILAN ANNUEL		14 385			8 000				

Optimiser le fonctionnement des canaux d'irrigation

Maitre d'ouvrage	Opération	Déjà inscrit dans un dispositif contractuel ?	Engagé année 1 S2 2017 - S1 2018	Restant à engager	Avancement	financement AERMC obtenu	financement CD66 obtenu	financement CR obtenu	financement Feader	Commentaires
ASA Nouveau Olette (Evol)	travaux amélioration du réseau hydraulique	Programme d'action canaux	109 900	-	100%	10 989	10 990	10 550	59 346	
ASA Ancien Olette (Evol)	travaux de modernisation du canal	Programme d'action canaux	39 400	-	100%	15 760	3 940	5 863	5 957	
ASA du Rec de Baix (Têt)	travaux de modernisation du canal	Programme d'action canaux	46 620	-	100%	4 662	4 662	4 662	23 310	
ASA de Campôme (Castellane)	travaux d'économie d'eau sur le canal	Programme d'action canaux	42 880		102%	4 288	4 288	4 288	21 440	
ASA Canal de la ville Mosset (Castellane)	rénovation du canal de Mosset	Programme d'action canaux	418 800	-	100%	82 084	20 940	232 015	-	
ASA Branche Ancienne de Prades	Programme de travaux d'amélioration des rendements hydrauliques	Programme d'action canaux	25 000	-	100%	2 500	2 500	2 400	12 600	
ASA branche Nouvelle de Marquixanes	Étude comparative de solution d'optimisation des prélèvements	Programme d'action canaux	50 778	38 500	57%	2 641	5 078	5 078	25 389	
ASA de Thuir	travaux d'économies d'eau	Programme d'action canaux	135 224	67 476	67%	6 757	13 522	13 522	67 612	
ASA du canal des Moulins	Lancement d'une étude Adéquation Besoins-Ressource		19 300		100%	9 650	2 895	2 895	-	
à définir (PNR/CA/ SMBVT)	Animation préalable à la mise en œuvre de plans d'action suite aux études globales (structuration des ASA) : vallée de la Castellane et vallée du Cady		régie							
ASA du canal de Corbère	Contrat de canal : actions favorisant les économies, une gestion équitable entre usages et besoins du milieu, permettant d'assurer la pérennité de l'ouvrage, améliorant le fonctionnement administratif et juridique	Contrat de Canal signé le 10 juin 2014	-	4 227 593	0%	-	-	-	-	1 004 907€ investis représentant plus de 50% des actions avant démarrage du contrat. Il reste 4 227 593€ HT du contrat à engager. Trésorerie insuffisante pour supporter les actions du contrat sous 3 ans, nécessité d'allonger les délais
ASA des canaux du Vernet et Pia		Contrat de Canal signé le 10 juin 2014	-	6 000	0%	-	-	-	-	le plus gros de la programmation du contrat (577 855€ HT) a été réalisé avant le démarrage du contrat de rivière.
ASA du canal d'Ille/ACAV	Contrat de canal en cours de rédaction									
	BILAN PLURIANNUEL REACTUALISE			4 339 569	17%					
	BILAN ANNUEL		887 902			139 331	68 815	281 274	215 654	

Optimiser le fonctionnement des systèmes d'alimentation en eau potable

Maitre d'ouvrage	Opération	Déjà inscrit dans un dispositif contractuel ?	Engagé année 1 S2 2017 - S1 2018	Restant à engager	Avancement	financement AERMC obtenu	financement CD66 obtenu	financement CR obtenu	financement Feader	Commentaires
Commune de Fontpédrouse	2e SDAEP		11 280	24 220	32%	17 750	3 384	-	-	réévaluation du coût de l'étude ?
PMM	SDAEP (Villeneuve-la-rivière, Baho)	AC PMM-AERMC	-	-		-	-	-	-	pas de SDAEP réalisé cette année. Ces actions sont repoussées en 2019
Commune d'Ille sur Têt	mise à jour du SDAEP		16 950	-	100%	8 475	5 085	-	-	
Commune de Millas	mauvais rendement, SDAEP en projet		-	-		-	-	-	-	Pas de nouvelle information sur ce projet
Commune d'Olette	SDAEP		10 950	-	100%	5 475	3 285	-	-	
Syndicat de Bouleternère	SDAEP		30 630	-	100%	15 315	9 189	-	-	
PMM	Suppression de fuites (Pézilla, Cabestany, Ponteilla, Toulouges)	AC PMM-AERMC	245 892	194 108	56%	196 714	-			seule l'opération de Pézilla a été engagée
SIVU Conflent	Mise en œuvre du programme de réhabilitation réseaux		73 000	non connu		22 500	non connu	non connu	non connu	Plusieurs opérations engagées : Sécurisation et amélioration de l'adduction du hameau de Villerach / Remplacement canalisation alimentant le réservoir haut / Remplacement et Pose de compteurs sur les ressources secteur du Conflent /Amélioration des installations de pompage du puits Della Laygue
SIVOM Vallée du Cady	Renouvellement des réseaux d'AEP à Corneilla de Conflent, Vernet les Bains et Casteil		179 869		100%	49 411	-	-	-	Travaux de réhabilitation d'ouvrages vétustes eau potable à Casteil + tranches 5 et 6 du programme de renouvellement des réseaux AEP sur Vernet et Casteil
SIAEP Haute Cerdagne	Renouvellement de la conduite d'adduction fuyarde l'étang de la Pradeille au Pla des Aveillans sur 2.9km		-	2 724 000	0%	-	-	-	-	Tranches 4 et 5 prévues en 2020
Communauté de Communes des Aspres	Mise en place de moyens de suivi et de pilotage du réseau AEP		322 312		216%	209 503	22 368	-	-	réévaluation à la hausse du coût de l'opération ?
	BILAN PLURIANNUEL REACTUALISE			2 942 328	23%					
	BILAN ANNUEL		890 883		130%	525 142	43 311	-	-	

Organisation de la gestion partagée et mise en œuvre d'actions pour garantir le partage de l'eau

animateur SMBVT	PLG Lentilla (Validé en 2015) : animation et suivi	PLG Lentilla	En régie							
ASA Llech et ASA Lentilla	ASA Llech : rénovation de la prise d'eau, cuvelage du canal et mise en place d'une vanne de régulation	PLG Lentilla	16 000	non connu		1 600	1 600	1 600	8 000	
animateur SMBVT	PLG Rotja (validé en juin 2017) : animation et suivi	PLG Rotja	En régie							
ASA Canaux de la Rotja	Restauration des canaux d'irrigation	PLG Rotja	62 842	78 158	45%	37 705	6 284	6 284	-	
SMBVT	Élaboration du Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) global de la Têt et mise en œuvre	PGRE Têt	En régie							
	BILAN PLURIANNUEL REACTUALISE			78 158	50%					
	BILAN ANNUEL		78 842			39 305	7 884	7 884	8 000	

TOTAL VOLET 3	BILAN PLURIANNUEL REACTUALISE			7 370 055	20%					
	BILAN ANNUEL		1 872 012			711 778	120 011	289 158	223 654	

Volet 4 : animer, fédérer, communiquer, sensibiliser

1.6.1.5 Rappel des objectifs et actions

Enjeux	De nombreux acteurs de l'aménagement et de l'eau interviennent sur le bassin versant de la Têt est avec des approches et des logiques de fonctionnement différentes. Bien que le syndicat de bassin soit encore jeune, son rôle de fédérateur et d'appui technique et stratégique est reconnu. Les dynamiques lancées sur le bassin versant (PAPI, contrat, PGRE) prennent de l'ampleur et impliquent une charge de travail croissante pour la structure. Certains tronçons hydrographiques sont orphelins de maîtrise d'ouvrage depuis de nombreuses années. Sur les autres secteurs, les interventions se font en silo, sans vision globale et intégrée du fonctionnement du cours d'eau. La réforme territoriale (lois NoTRE et MAPTAM) impose une réorganisation des compétences locales sur l'eau et les milieux aquatiques aux horizons 2018 et 2020. La Têt est encore perçue relativement négativement par ses acteurs et ses habitants. Il y a globalement une méconnaissance sur ses fonctionnalités et services écosystémiques.
Objectifs	Afin de garantir l'atteinte des objectifs du contrat, et donc une réponse efficace et cohérente aux enjeux du bassin versant de la Têt, il est nécessaire de : - s'accorder sur la gouvernance en matière de gestion du grand cycle de l'eau (GEMAPI et item 12° de l'article L211-7 du code de l'environnement concernant l'animation et la concertation dans une unité hydrographique) - préparer le transfert des compétences du petit cycle de l'eau - renforcer les compétences et moyens d'interventions de la structure porteuse - suivre les projets, les évaluer et les faire évoluer au besoin A travers la mise en œuvre du contrat, un des objectifs recherchés est celui de faire rencontrer les porteurs des politiques d'aménagement ou de gestion portant sur, ou recoupant en partie, le bassin versant de la Têt, pour favoriser les synergies et la transversalité entre les différentes démarches territoriales qu'elles occupent tout ou partie du bassin. Enfin, communiquer et sensibiliser les différents publics sont des actions essentielles à la réussite du contrat. Elles permettent d'alimenter un effet d'entraînement des projets et d'asseoir une culture commune de l'eau et des milieux aquatiques et à la population de se réapproprier ces milieux.
Bilan des actions engagées sur 2015-2017	Pour appuyer sa mission de concertation, le SMBVT a mandaté une étude juridique et financière sur la réorganisation des compétences du grand cycle de l'eau (GeMAPI). Les différents scénarios ont été proposés et les discussions sont en cours pour stabiliser un schéma de gouvernance fin 2017 début 2018. La première édition d'un forum de sensibilisation des scolaires et du grand public au risque inondation et aux fonctionnalités de la rivière a été organisée par le SMBVT. Les commissions thématiques et groupes de travail ont poursuivi leurs travaux suite à la présentation de l'avant projet du contrat pour permettre d'aboutir à un document définitif validé en juillet 2017.

Actions programmées	Cf. fiches action 4A1 à 4A4 puis 4B1, 4B2 et 4C1 dans le recueil
	Il s'agit avant tout à court terme de clarifier l'organisation territoriale de demain sur le grand cycle de l'eau, puis de la mettre en place afin d'assurer une continuité d'intervention. Autrement dit, il s'agit de : - Finaliser l'étude sur l'organisation locale de la compétence GeMAPI et mettre en œuvre le scénario validé - Poursuivre l'agrandissement de l'équipe du SMBVT et faire évoluer les statuts de la structure pour la préparer à l'exercice de la compétence GEMAPI à partir du 1^{er} janvier 2018.
	A moyen terme, les EPCI du territoire vont travailler sur les modalités du transfert des compétences eau et assainissement, ce qui entrainera probablement la programmation d'études et de travaux sur les réseaux (volets 2 et 3) dans la seconde partie du contrat.
	Tout au long de la démarche, la structure porteuse s'attachera à faire vivre le contrat et à rendre compte de sa progression, notamment en réunissant régulièrement les acteurs.
	Une action annuelle de sensibilisation des élus est prévue sous la forme d'une journée de terrain pour appréhender plus concrètement les enjeux de la rivière. La sensibilisation des scolaires prendra la forme d'un projet d'EEDD qui sera emboîté dans une seconde édition du forum du SMBVT pour le jeune et grand public. D'autres outils de communication seront édités et diffusés (plaquettes, jeu, etc.) En parallèle, la mise en œuvre du projet Es Têt de revalorisation des berges de la Têt aval sur le périmètre de PMM viendra consolider la « nouvelle culture de l'eau » en créant du lien entre le fleuve et ses habitants à travers la création de cheminements doux.

1.6.1.6 Bilan des actions 2017-2018

Animer, fédérer, communiquer, sensibiliser – bilan juin 2017- mai 2018		
Fonctionnement de la structure porteuse du contrat	SMBVT	Fonctionnement de l'équipe : ACTION REALISEE Renforcement de l'équipe : ACTION REPORTEE Au démarrage du contrat l'équipe du SMBVT était composée de 3 chargés de mission chapeautés par un directeur au démarrage du contrat. Le SMBVT avait projeté de renforcer l'équipe dès 2018 avec le recrutement d'un 2nd chargé de mission sur l'enjeu quantitatif et d'un technicien rivière pour préparer la future mission du syndicat d'entretenir et de restaurer la ripisylve. Toutefois, le chantier du déploiement de la compétence GeMAPI, et notamment le bilan du transfert des ressources humaines des EPCI au syndicat, ont questionné le bien fondé de cette action (utilité d'un recrutement si un transfert de personnel est opéré). Début 2019, avec l'organigramme de la nouvelle équipe fixé, le syndicat Gémapien sera en mesure de dire si les deux recrutements prévus sont maintenus.
Gouvernance et organisation du BV	SMBVT	Déploiement de la compétence GeMAPI sur la Têt et évolution du syndicat de bassin : ACTION EN COURS DE FINALISATION (financée avant démarrage du contrat) Un important travail de concertation et d'accompagnement a été réalisé par le SMBVT auprès des parties prenantes, et ce sur plusieurs mois. En effet, animation et pédagogie se sont révélées nécessaires pour que les acteurs se projettent dans cette évolution territoriale et s'approprient les tenants et aboutissants du transfert de la compétence pour s'investir dans son organisation. Fin 2017 les deux syndicats hydrauliques existants dans la plaine du Roussillon (SMATA et SMBCC) ont validé le principe d'une fusion avec le SMBVT. Dans la foulée PMM CU a acté du transfert de sa compétence GeMAPI au SMBVT.

		Le SMBVT a proposé un projet de nouveaux statuts aux 7 autres EPCI et au préfet à l'été 2018. La CC Pyrénées Catalanes a communiqué son intention de se ne pas adhérer au futur syndicat Gémapien. Le dernier trimestre 2018 devrait permettre d'entériner les statuts définitifs rendant le SMBVT (fusionné au SMATA et SMBCC) compétent sur la quasi-totalité du bassin versant de la Têt.
Gouvernance et organisation du BV	CC Roussillon Conflent	Étude et mise en œuvre du transfert : ACTION REPORTEE
	CC Conflent Canigó CC Pyrénées Catalanes	Présenté fin 2017, le projet de loi Ferrand ouvre la possibilité de différer le transfert aux communautés de communes jusqu'à 2026 en faisant jouer une minorité de blocage avant le 1er janvier 2019. Cette annonce a conduit les CC Roussillon Conflent, Conflent Canigó et Pyrénées Catalanes à remettre en cause les études prévues. CC RC : la consultation des entreprises pour l'étude s'est tenue mais au moment de l'attribution, l'assouplissement permis par la loi a fait se rétracter les élus sur ce dossier. Les communes sont favorables à conserver la compétence CC PC : les demandes de subvention auprès de l'Agence ont été faites, mais l'étude ne sera pas engagée pour le moment, les élus considérant que l'exercice de ces missions est satisfaisant en l'état. CC CC : une étude complémentaire à celle réalisée par la Régie du Conflent (dimensionnement opérationnel) était prévue et encouragée par l'Agence de l'eau. La CC n'a pas projeté de la réaliser pour l'instant.
Communication	SMBVT	ACTION REPORTEE
		Actions de communication et de sensibilisation toutefois démarrée dans le cadre de la démarche PAPI Depuis 2 ans, le SMBVT renforce ses actions de communication, notamment en accompagnement de la démarche PAPI. Ainsi, en juin 2017, le SMBVT a organisé, en partenariat avec la Tram'66, la première édition du projet multithématique « quand le ciel nous tombe sur la Têt » visant les scolaires et le grand public : - 20 classes (CE1 au CM2) se sont vues proposer un travail de découverte de la rivière Têt, du sujet crues et inondation, en classe via un livret pédagogique créé spécialement. Par la suite, les élèves ont pu expérimenter leurs questionnements et consolider leurs connaissances sur une demi-journée d'ateliers de type forum (10 ateliers en rotation sur 2 jours à Prades et au Soler). - Ces mêmes ateliers étaient animés lors d'une journée à destination de tous les publics à Torreilles, laquelle s'est clôturée par une table-ronde sur le thème « Le risque inondation : les enjeux d'hier et de demain, comment s'adapter et répondre aux défis de la ressource en eau ? ». Le bilan de cette action a été très positif : 339 élèves participants au forum, 100 personnes à la journée grand public, 50 personnes à la table-ronde. Les enseignants ont apprécié le format du forum. La diversité des animations et leur durée (rotations), leur contenu ont répondu aux attentes. Le SMBVT a donc reconduit l'événement sous le même format pour l'année scolaire 2017-2018 (forum scolaire à Toulouges et à Prades et journée-forum grand public à Canet-en-Roussillon) avec une participation en augmentation (480 élèves, 800 personnes sur la journée grand public et 40 participants à la conférence) et la même satisfaction au rendez-vous. L'intention du SMBVT est de pérenniser cette action, créer un rendez-vous récurrent, attendu par les écoles et le public. Ainsi, dans le cadre du contrat de rivière, le SMBVT avait prévu d'engager pour l'année scolaire 2018-2019, une action de sensibilisation sous forme de projet EEDD sur les enjeux du bon fonctionnement de la rivière. Ce projet EEDD remplaçait la journée de manifestation avec ateliers au cœur du dispositif de sensibilisation et prévoyait des interventions avant et après cette journée pour accompagner la classe dans une démarche d'investigation. Des difficultés sur la construction du dossier de demande de financement n'ont pas permis au

		SMBVT d'engager cette action dans le calendrier proposé. Le SMBVT travaille à proposer deux journées d'ateliers à l'été 2019, hors projet EEDD et via du financement FEDER. Le projet EEDD sera reproposé dans le cadre d'un programme pluriannuel de communication élaboré par le futur syndicat unique en 2019.
--	--	---

1.6.1.7 Avancement financier

Le bilan des investissements en matière d'animation, de sensibilisation et de communication est le moins bon des 4 volets du contrat. L'avancement annuel est de 44% et le pluriannuel est de moins de 10% (en sachant que le plus gros des investissements est concentré sur les 3 premières années du contrat et non pas réparti équitablement sur 5 ans).

Ce faible engagement tient à la remise en question de deux actions qui ont à voir avec un changement profond de la politique de l'eau sur le bassin versant :

- Le recrutement de deux agents supplémentaires au SMBVT dans le cas où les élus des EPCI confirment le transfert de la compétence au syndicat,
- la réalisation d'une étude pour le transfert des compétences eau et assainissement des communes aux EPCI.

Par ailleurs, les actions de communication prévues en 2018 n'ont pas été engagées. Le SMBVT a établi une ébauche de plan de communication pour la période 2019-2021 et ainsi faire suite à celui porté dans le cadre du PAPI. Ce nouveau plan de communication sera proposé début 2019.

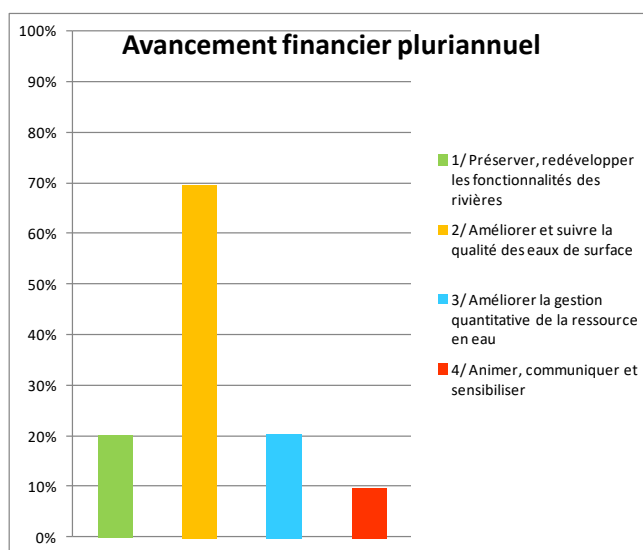
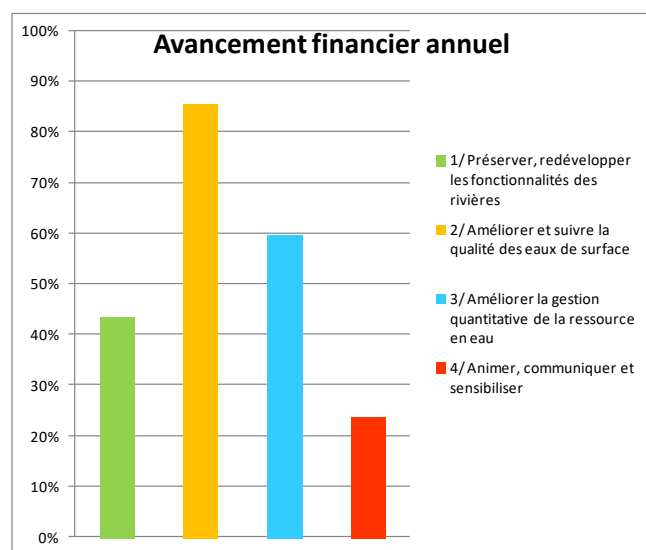
Maitre d'ouvrage	Opération	Déjà inscrit dans un dispositif contractuel ?	Engagé année 1 S2 2017 - S1 2018	Restant à engager	Avancement	financement AERMC obtenu	
Fonctionnement de la structure porteuse du contrat	SMBVT	Équipe SMBVT : • 1 Directeur - chargé de mission contrat de rivière • 1 chargé de mission PAPI • 1er chargé de mission gestion quantitative • 1 chargé de mission GEMA	203 386	942 314	18%	105 592	45%, 50% et 80% pour les postes contrat, gema, gestion quanti respectivement
	SMBVT	Renforcement de l'équipe : 2nd chargé de mission quantitatif + 1er technicien rivière + nouveaux équipements pour ces deux postes	-	406 000	-		coût annuel du renfort de l'équipe = 116 000€ HT
BILAN PLURIANNUEL				1 348 314	13%		
BILAN ANNUEL *sur la base d'un pluriannuel de 389 600 €HT			203 386	186 214	52%*		
Participer activement à la cohérence des politiques intra-inter BV, créer et animer des groupes de travail techniques et thématiques	SMBVT		en régie				
Étude et mise en œuvre du transfert des compétences eau, assainissement et pluvial des communes aux EPCI	4 EPCI	CCTP des études en cours	-	395 000	0%	189 595	études non engagées par les 3 CC suite à la loi Ferrand
Suivre les opérations et leurs financement, dresser les bilans annuels à partir des indicateurs techniques et financiers Réaliser le bilan à mi-parcours du contrat et réajuster le document	SMBVT						
Évaluation du contrat	SMBVT			80 000			réalisé à la fin du contrat
Mettre en œuvre un plan de communication : favoriser l'adhésion et l'implication du plus grand nombre à la démarche du contrat	SMBVT	Projet EEDD + outils de com + visite terrain élus	-	82 000	0%		engagement prévu en 2018 pour une action sur l'année scolaire 2018-2019. dossier incomplet pour l'AERMC Report du plan de communication
TOTAL VOLET 4	BILAN PLURIANNUEL		-	1 905 314	9,6%	295 187	
	BILAN ANNUEL ** sur la base d'un prévisionnel de 854 600 €HT		203 386	651 244	24%**		

Bilan global

L'avancement annuel est satisfaisant pour les volets 2 et 3. Ce bon résultat peut s'expliquer par l'existence de l'accord cadre PMM-AERMC pour le volet 2, et pour une structuration (plan d'action canaux, PLG) et une dynamique en cours de confortement pour le volet 3

La progression pour les volets 1 et 4 est moins marquée. Le « chantier Gemapi » a reporté le démarrage de différentes actions (entretien de la végétation, renforcement de l'équipe du SMBVT, etc.). Par ailleurs, les projets portant sur l'amélioration des fonctionnalités des rivières (continuité, hydromorphologie), qui ont pour particularité d'être à la croisée de différents enjeux de territoire et qui sont donc complexes à mener, progressent moins rapidement que les études et travaux sur d'amélioration de l'assainissement ou d'économies d'eau. Enfin les actions d'information et de sensibilisation via le contrat de rivière n'ont pas encore vu le jour. En 2018 le SMBVT a répondu à ce besoin en utilisant l'outil PAPI.

Volets	Engagé juin 2017-mai 2018 €HT
1/ Préserver, redévelopper les fonctionnalités des rivières	1 364 856
2/ Améliorer et suivre la qualité des eaux de surface	13 942 435
3/ Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau	1 872 012
4/ Animer, communiquer et sensibiliser	203 386



Les perspectives 2019 :

Sur les objectifs prévus au volet 1 (restauration de la continuité écologique, restauration de la dynamique sédimentaire, préservation et valorisation des zones humides), la plupart des actions sont engagées et vont donc se poursuivre. La nouveauté devrait concerner l'objectif d'entretien et de restauration de la végétation rivulaire avec une clarification du « qui fait quoi » sur la partie aval de la Têt, l'actualisation du plan de gestion et la planification des premières interventions sur des zones prioritaires du bassin versant.

En ce qui concerne le volet 2, peu d'actions prévues au contrat restent à engager. Par ailleurs, des incertitudes subsistent sur l'organisation des compétences (maintien à l'échelon communal ou transfert à l'échelon intercommunal) et sur les conditions d'obtention de financement par l'Agence de l'eau dès 2019. Une fois ces éléments clarifiés, il deviendra nécessaire d'établir un avenant au contrat pour ce volet.

Pour le volet 3, même cas de figure que pour le volet 2 : peu d'actions prévues au contrat restent à engager (elles sont peu nombreuses mais sont financièrement conséquentes). Le PGRE actuellement en phase finale

de construction va jouer le rôle de relais du contrat et ainsi permettre d'éviter la constitution d'un avenant au contrat pour le volet 3.

Enfin, l'année 2019 devrait être celle d'une nette progression sur les actions du volet 4 avec le renfort de l'équipe du syndicat Gémapien et le lancement d'un nouveau plan de communication avec outils et animations à destination des scolaires, grand public et élus.